



Québec 

Première liste des indicateurs de développement durable pour surveiller et mesurer les progrès réalisés au Québec en matière de développement durable

Version (novembre 2009)

Première liste des indicateurs de développement durable – Fiches d’information

CAPITAL HUMAIN :

1. Taux d’activité
2. Qualité de l’emploi
3. Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)
4. Distribution du plus haut niveau de diplomation

CAPITAL SOCIAL :

5. Personnes ayant un niveau élevé de soutien social
6. Temps consacré aux activités organisationnelles
7. Répartition du revenu
8. Revenu familial excédentaire
9. Part des secteurs de la culture et des communications dans l’économie

CAPITAL PRODUIT :

10. Stock net de capital fixe
11. Valeur foncière du parc immobilier

CAPITAL FINANCIER :

12. Avoirs nets des ménages
13. Actifs financiers du gouvernement

Capital naturel :

14. Superficie du territoire en aires protégées
15. Superficie du territoire zoné agricole
16. État des écosystèmes forestiers
17. Qualité de l’eau à l’embouchure des principaux bassins versants méridionaux
18. Pourcentage annuel de jours sans smog
19. Indice annuel de la qualité de l’air
20. Tendance des températures moyennes annuelles

Capital Humain

Dimension : Population active

Description

Le taux d'activité d'une population est le rapport entre le nombre de personnes faisant partie de la population active et la population totale âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage.

Population active : Population civile, hors institution et hors réserve, âgée de 15 ans et plus qui est occupée ou en chômage.

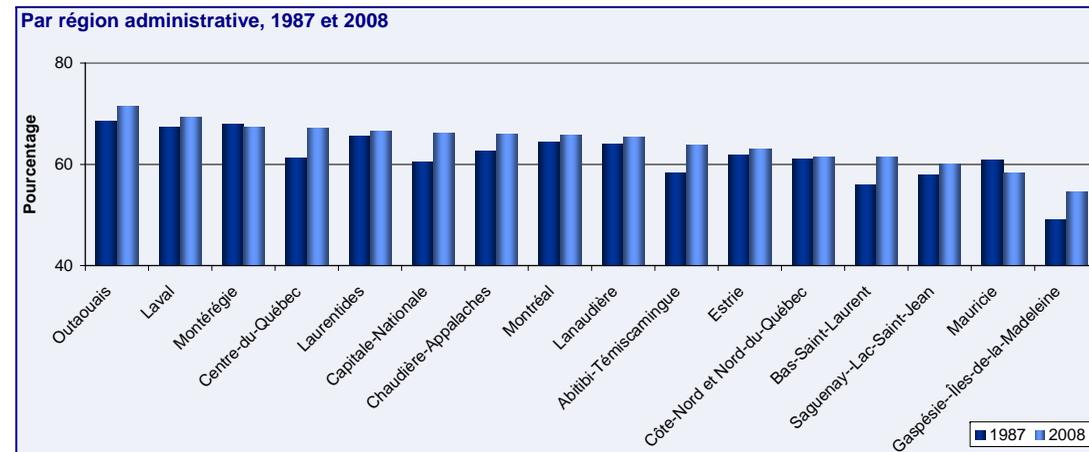
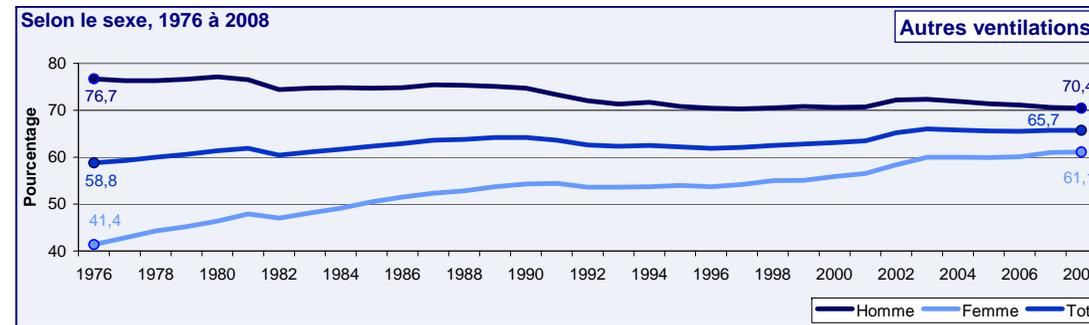
Personne occupée : Personne qui, au cours de la semaine de référence :

- avait effectué un travail rémunéré pour le compte d'un employeur ou son propre compte, ou
- avait effectué un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou
- avait un emploi, mais n'était pas au travail.

Personne en chômage : Personne qui, au cours de la semaine de référence, était disponible pour travailler et :

- avait été mise à pied temporairement, mais s'attendait à être rappelée au travail, ou
- était sans emploi, avait activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou
- devait commencer un nouvel emploi devant débuter dans quatre semaines ou moins.

Taux d'activité



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Données annuelles (calculées à partir des données mensuelles).

Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

Le Québec a connu une progression du taux d'activité au cours des 30 dernières années (6,9 points de pourcentage). De plus, on observe une diminution constante de la disparité entre le taux d'activité des hommes et des femmes. Cet écart est passé de 35,3 à 9,3 points de pourcentage entre 1976 et 2008.

Entre 1987 (première année pour laquelle les données sont disponibles par région administrative) et 2008, c'est dans les régions du Centre-du-Québec, de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue que la hausse du taux d'activité est la plus forte avec des augmentations respectives de 5,9, de 5,7, 5,5 et de 5,5 points de pourcentage. En 2008, les régions de l'Outaouais et de Laval arrivent en tête avec des taux d'activité de 71,5 % et de 69,4 % respectivement.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le taux d'activité est utilisé pour apprécier la force de travail potentielle d'une population. Il permet de suivre les effets, sur le marché du travail, de l'interaction des facteurs socio-économiques tels que l'arrivée des femmes sur le marché du travail, les changements démographiques (vieillesse de la population, solde migratoire, renouvellement de la population), la scolarisation ou encore la conjoncture économique (inflation ou déflation, expansion ou récession).

Il constitue l'une des variables de base pour apprécier l'état du capital humain d'une nation. Un taux d'activité élevé est habituellement associé à la croissance économique, laquelle constitue l'une des trois dimensions nécessaires à l'atteinte d'un développement durable.

Indicateurs de développement durable

Capital Humain

Dimension : Population active

Description

Au Québec, la qualité de l'emploi est déterminée à partir de la combinaison de quatre dimensions auxquelles sont associées différentes valeurs :

1. La rémunération (taux horaire en dollars de 2002) : moins de 10,00 \$; 10,00 \$ à 14,99 \$; 15,00 \$ à 19,99 \$; 20,00 \$ à 24,99 \$; 25,00 \$ et plus.
2. La stabilité : instable (temporaire) ou stable (permanent).
3. La qualification :
 - travailleur surqualifié : emploi semi ou peu qualifié et compétences du travailleur supérieures aux exigences du poste;
 - qualification faible : emploi semi ou peu qualifié et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste;
 - qualification élevée : emploi qualifié et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste.
4. Les heures de travail : temps partiel (moins de 30 h) involontaire; temps plein (41 h et plus); temps partiel volontaire; temps plein (30-40 h).

L'intégration des résultats des diverses combinaisons possibles permet de catégoriser les emplois en trois niveaux de qualité :

Qualité faible : Ce niveau comprend :

- les emplois à temps partiel involontaire;
- les emplois rémunérés à moins de 15\$ / h et qui sont soit :
 1. occupés par un travailleur surqualifié;
 2. instables;
 3. à temps plein 41 h et plus.

Qualité moyenne : Ce niveau comprend :

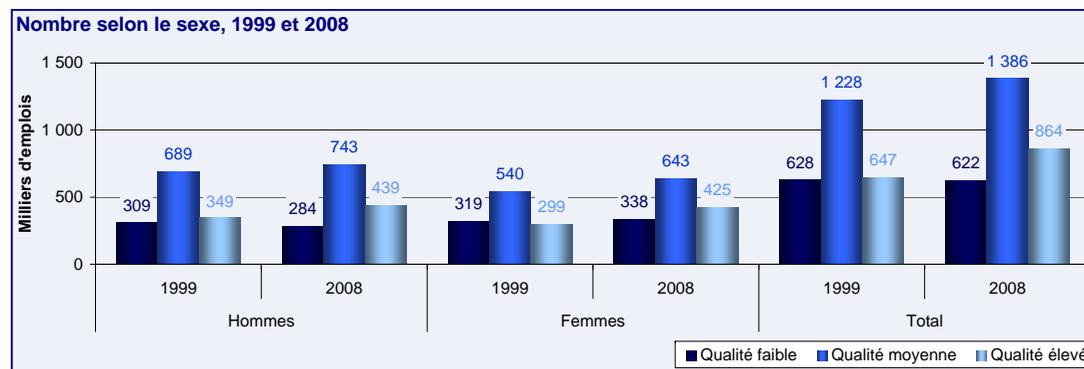
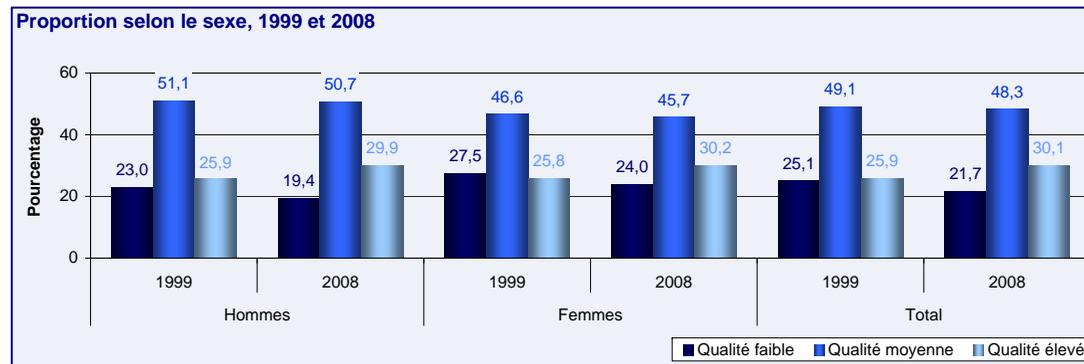
- les emplois à qualification faible ou élevée qui sont rémunérés moins de 15 \$ / h;
- les emplois rémunérés 15 \$ / h et plus et qui sont soit :
 1. de qualification faible ou occupé par un travailleur surqualifié
 2. instables;
 3. à temps plein 41 h et plus.

Qualité élevée : Ce niveau comprend les emplois stables à qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein 30-40 heures, qui sont rémunérés 15\$ / h et plus.

Précaution

La qualité de l'emploi a été calculée pour les employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleurs autonomes. De plus, les étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes dont l'activité principale est d'occuper un emploi.

Qualité de l'emploi



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009

Les résultats illustrés dans les graphiques sont représentatifs d'environ 75 % des emplois au Québec.

Analyse

En 2008, au Québec, 21,7 % des emplois sont de faible qualité (622 100 emplois). De même, les emplois de qualité moyenne et élevée représentent respectivement 48,3 % (1 385 500 emplois) et 30,1 % (863 500 emplois) de l'ensemble des emplois. Au cours des 10 dernières années, on observe une légère diminution de la proportion des emplois de faible et de moyenne qualité et, à l'inverse, une augmentation de la proportion des emplois de qualité élevée.

En 2008, une proportion plus élevée de femmes (24,0 %) que d'hommes (19,4 %) occupe un emploi de faible qualité, toutefois les femmes affichent une part plus faible d'emplois de moyenne qualité, soit 45,7 % contre 50,7 %. Dans l'emploi de qualité élevée, les hommes et les femmes présentent un poids similaire, soit environ 30 %. Depuis 1999, une diminution de l'emploi de faible et de moyenne qualité au profit de l'emploi de qualité élevée est observée chez les deux sexes.

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition des emplois en fonction de leur qualité permet de suivre l'évolution du niveau de compétences et de la qualité de vie d'une partie de la population active, de même que celle de la santé et du dynamisme de l'économie. De manière générale, l'augmentation de la proportion et du nombre d'emplois de meilleure qualité est associée à l'amélioration des conditions de vie, ainsi qu'à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

Dans une perspective de développement durable, des emplois stables, mieux rémunérés exigeant des compétences élevées et favorisant la conciliation travail-famille peuvent contribuer à l'amélioration du capital humain en réunissant les conditions propices à l'épanouissement professionnel et personnel. De plus, l'amélioration de la qualité de l'emploi peut exercer un effet positif sur le capital produit en favorisant la rétention d'une main-d'œuvre indispensable au développement d'une économie du savoir.

« L'emploi est le principal vecteur d'intégration sociale. Il permet l'autonomie des personnes et le progrès de la société. »¹

1- Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, p. 56.

Capital Humain

Dimension : Population en santé

Description

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) représente le nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne peut s'attendre à vivre sans être limitée dans ses activités à cause d'une maladie chronique physique ou mentale ou d'un problème de santé, si les profils actuels de mortalité et d'incapacité continuent de s'appliquer. Elle correspond à l'espérance de vie totale, moins l'espérance de vie en institution de soins, moins l'espérance de vie avec incapacité.

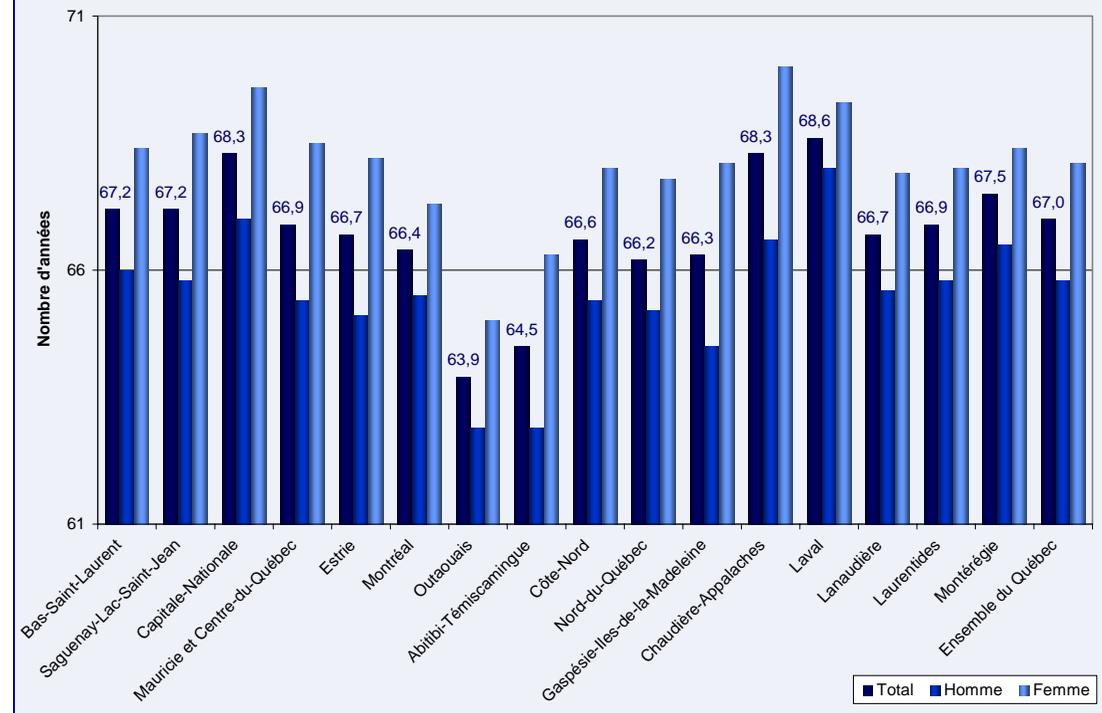
Incapacité : Au Québec, on établit l'incapacité d'une personne à partir de ses réponses à deux questions, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus.

Précaution

Les chiffres de l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) sont fondés sur des données autodéclarées et ne sont donc pas toujours comparables entre les pays, en raison de la disparité des instruments et des méthodes d'enquête, de l'inégalité des attentes et des normes en matière de santé, et des différences culturelles qui entrent en jeu dans la déclaration des données.

Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)

Selon le sexe, par région socio-sanitaire, 2001



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada (SC), Recensement de la population, Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), Fichier des décès, Fichier des naissances vivantes.

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Les prochaines données disponibles seront basées sur le recensement de la population de 2006.

Analyse

En 2001 (première année pour laquelle les données sont disponibles), l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) de la population du Québec est de 67,0 années. La région de Laval affiche la mesure la plus élevée avec 68,6 années, suivent celles de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches avec 68,3 années. À l'opposé, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue accusent un retard sur le reste du Québec avec une espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) de 63,9 et 64,5 années, respectivement.

Au Québec, les femmes ont une espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) de 68,1 années, soit 2,3 années de plus que les hommes. La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche la plus grande disparité entre les hommes et les femmes, soit 3,6 années et Laval la plus faible avec 1,3 année.

Contribution à l'atteinte de la dimension

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) est un indicateur clé dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, car il concourt à la qualité de vie. Un accroissement de cet indicateur est associé au développement économique et social.

Par ailleurs, l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) étant influencée par les conditions de vie, sa mesure apporte un éclairage précieux sur les inégalités notamment entre les sexes et entre les populations des différentes régions. Il peut être utilisé pour orienter l'allocation des ressources.

Capital Humain

Dimension : Population scolarisée

Description

Cet indicateur schématise l'étendue et la structure de la formation académique d'une société selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu. Les données recueillies visent uniquement la population âgée de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires et des employés d'un établissement institutionnel.

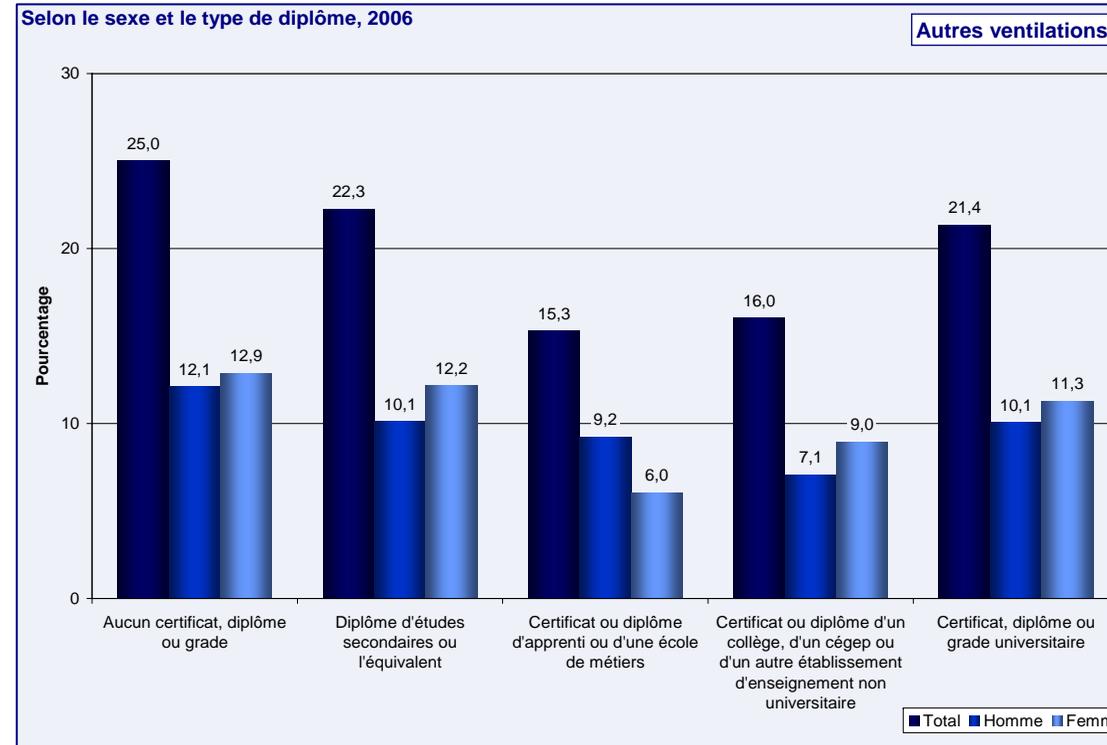
Plus haut diplôme obtenu : Il s'agit d'une variable dérivée à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question :

- diplôme d'études secondaires ;
- certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ;
- certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ;
- certificat, diplôme ou grade universitaire.

Précaution

En raison des changements apportés aux questions du recensement relatives à la scolarité, entre 2001 et 2006, les comparaisons avec les données antérieures à 2006 sont limitées.

Distribution du plus haut niveau de diplomation



Source : Statistique Canada (SC), Recensement.

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Les taux sont exprimés par rapport à la population totale de 15 ans et plus. Les prochaines données seront basées sur le recensement de la population de 2011.

Analyse

En 2006 (première année pour laquelle les données sont disponibles), les trois quarts (4 636 615) des personnes composant la population du Québec de 15 ans et plus, détiennent un diplôme scolaire, dont 38,5 % de femmes et 36,5 % d'hommes. Par ailleurs :

- 22,3 % de la population (1 377 585) détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ;
- 15,3 % de la population (945 970) détiennent un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ;
- 16,0 % de la population (992 365) détiennent un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire ;
- 21,4 % de la population (1 320 695) détiennent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire.

La population du Québec compte plus de femmes que d'hommes et on observe aussi qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme dans quatre des cinq catégories, l'exception étant le certificat ou le diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital humain d'une société est notamment enrichi par les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs de chacun de ses membres. La distribution du plus haut niveau de diplôme détenu par ces derniers met en lumière la proportion de la population qui dispose des acquis nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement au développement de la société.

Dans une perspective de développement durable, l'accroissement de la qualité de vie est en lien avec l'accroissement de la diplomation.

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, cet indicateur constitue une variable clé pour apprécier le potentiel d'innovation, de productivité et de compétitivité du Québec, pour lequel, chaque niveau de diplomation est important.

Capital Social

Dimension : Sentiment d'appartenance

Description

L'indicateur permet d'établir le nombre de personnes qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social, selon l'âge, ainsi que leur poids relatif parmi la population.

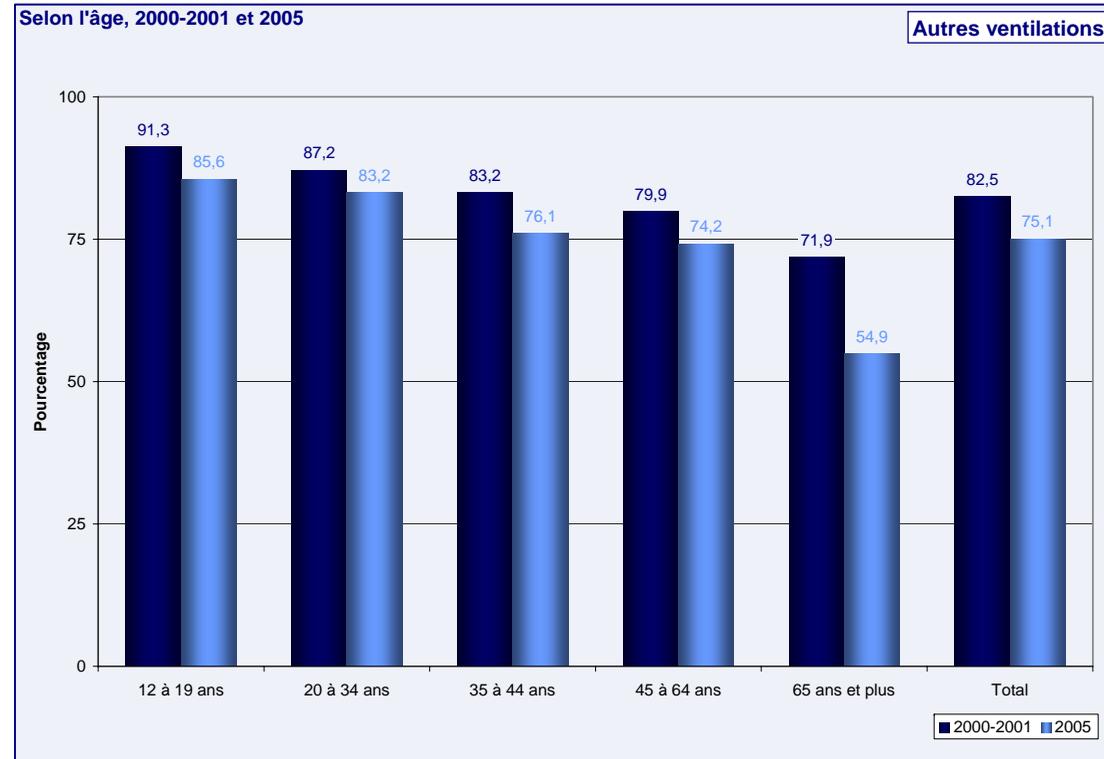
Soutien social : Le soutien social correspond au fait, pour une personne, de pouvoir compter sur son entourage ou sur les services publics, lorsqu'elle a besoin d'un soutien émotionnel ou informationnel, c'est-à-dire d'avoir quelqu'un :

- qui peut l'écouter ou la conseiller en situation de crise ;
- à qui elle peut se confier ou simplement parler ;
- qui comprend ses problèmes ;
- qui peut lui donner des renseignements.

Dans son enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada détermine le niveau de soutien social à partir d'un sous-ensemble de huit questions provenant du Médical Outcomes Study Social Support Survey (échelle MOS) qui a été développé aux États-Unis et qui est largement repris dans plusieurs pays.

Le niveau de soutien social est exprimé en nombres entiers sur une échelle de 0 à 32 qui est subdivisée en trois catégories : faible (0 à 10), modéré (11 à 20) et élevé (21 à 32). Statistique Canada considère que les personnes qui ont répondu « la plupart du temps » ou « tout le temps » à la majorité des questions bénéficient d'un niveau élevé de soutien social sur le plan émotionnel ou informationnel.

Personnes ayant un niveau élevé de soutien social



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Période de collecte pour 2000-2001 de septembre 2000 à novembre 2001 et pour 2005 de janvier à décembre.

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Dernière donnée disponible : 2005. Prochaine donnée : 2007.

Analyse

La proportion des personnes âgées de 12 ans et plus qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social est passée de 82,5 % en 2000-2001 à 75,1 % en 2005. La baisse est observée dans tous les groupes d'âge, notamment chez les personnes âgées de 65 ans et plus où la proportion est passée de 71,9 % en 2000-2001 à 54,9 % en 2005.

D'une manière générale, on observe que la proportion des personnes âgées de 12 ans et plus qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social diminue constamment, avec l'âge. En 2005, cette proportion est de 85,6 %, pour la population âgée de 12 à 19 ans, de 83,2 % pour les 20 à 34 ans, de 76,1 % pour les 35 à 44 ans, de 74,2 % pour les 45 à 64 ans et finalement, de 54,9 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le niveau de soutien social déclaré permet d'apprécier l'intensité du sentiment d'appartenance et le degré d'insertion sociale qui caractérise une population. Des individus fiers d'appartenir à une collectivité et à une société sont plus susceptibles de contribuer au développement collectif. Un sentiment d'appartenance élevé est, au même titre que la qualité de l'environnement ou la richesse collective, un facteur déterminant de résilience en cas de situations difficiles.

Le soutien social agit comme un facteur de protection contre la pauvreté et les inégalités sociales et constitue un élément déterminant du bien-être physique et mental, ainsi que du niveau de vie des membres d'une société. Sa mesure, par l'appréciation que les gens en font, précise le niveau d'efficacité des institutions et des réseaux en place pour soutenir les individus, les ménages et les collectivités particulièrement à des moments où ils sont vulnérables. Un niveau élevé de soutien social agit donc directement, comme indirectement, sur l'équité, l'égalité, la pauvreté, l'exclusion sociale, la vitalité et l'identité des communautés, etc. Il fournit aux gens et à leur communauté des moyens de se mobiliser, de trouver des solutions novatrices et de renforcer leurs réseaux.

Capital Social

Dimension : Participation civique

Description

Cet indicateur nous renseigne sur le nombre d'heures qui sont consacrées en moyenne par une personne âgée de 15 ans ou plus, aux activités organisationnelles et au bénévolat pendant une semaine.

Activité organisationnelle : Activité réalisée par un membre ou un participant :

- d'une organisation professionnelle, syndicale, politique ou communautaire;
- d'une organisation reliée à l'enfance, à la jeunesse ou à la famille;
- d'une organisation à caractère fraternel ou social.

Bénévolat : Activité non rémunérée qui est effectuée pour venir en aide à une organisation à but communautaire ou à une personne qui ne fait pas partie du ménage du répondant. Il peut s'agir du temps consacré :

- aux travaux ménagers ;
- à l'entretien ou la réparation d'un domicile ;
- à la garde d'un enfant ;
- au déplacement ;
- aux soins à une personne handicapée ou malade ;
- à une entreprise ou une ferme.

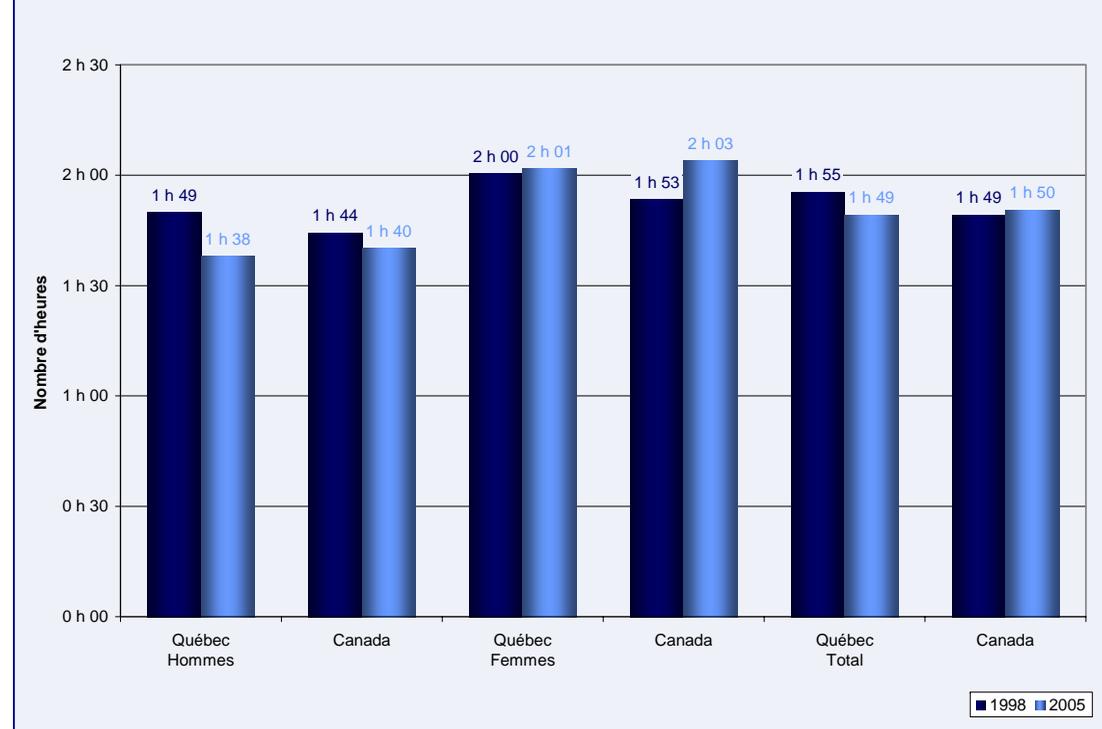
Précaution

Les écarts entre 1998 et 2005 doivent être interprétés avec prudence car ils ne sont pas tous significatifs du point de vue statistique.

De même, les données représentent des moyennes parmi l'ensemble des hommes et des femmes et ne reflètent pas l'écart qui devrait être constaté entre les individus qui participent davantage à des activités organisationnelles et ceux qui n'y contribuent que marginalement. Par exemple, si parmi une population de 100 personnes on en compte 60 qui participent à des activités organisationnelles et que celles-ci y consacrent au total 300 heures par semaine, la contribution du groupe à la moyenne nationale sera de 3 heures par personne même si ces 60 personnes y consacrent eux une moyenne de 5 heures.

Temps consacré aux activités organisationnelles

Moyenne hebdomadaire, selon le sexe, Québec et Canada, 1998 et 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Dernière donnée disponible : 2005. Prochaine donnée : 2010.

Analyse

Entre 1998 et 2005, au Québec, la moyenne hebdomadaire de temps consacré aux activités organisationnelles a diminué très légèrement passant de 1 h 55 en 1998 à 1 h 49 en 2005. Alors que la moyenne est demeurée relativement stable chez les femmes au cours de cette période, elle semble avoir diminué chez les hommes, passant de 1 h 49 en 1998 à 1 h 38 en 2005. Dans le cas des hommes, une augmentation de leur participation aux tâches domestiques peut avoir contribué à la diminution de leur moyenne au cours des dernières années. Par ailleurs, on observe, tant en 2005 qu'en 1998, que les femmes consacrent en moyenne plus de temps que les hommes aux activités organisationnelles.

En 2005, le Québec se situe dans la moyenne canadienne avec 1 h 49 consacrées aux activités organisationnelles comparativement à 1 h 50 pour le Canada. Au Québec, les femmes consacrent en moyenne 2 h 01 par semaine aux activités organisationnelles, comparativement à 2 h 03 dans l'ensemble du Canada. Pour les hommes, la moyenne est de 1 h 38 au Québec et de 1 h 40 au Canada. La participation, tant des hommes que des femmes au Québec est donc équivalente et sans différence significative avec celle observée au Canada.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Au cœur d'une démarche de développement durable, la participation civique joue un rôle de mobilisation des citoyens autour d'un intérêt commun : vivre dans une société qui favorise leur implication dans la communauté et la prise en considération de leurs préoccupations dans les décisions. Élément important du mieux-être des personnes, la participation à des activités organisationnelles solidifie le tissu social, améliore les conditions de vie et développe les potentiels individuels et collectifs. De plus, elle permet d'établir des liens de confiance et de réciprocité qui constituent les fondements de la vitalité de la collectivité.

L'action communautaire qui découle de cette forme de participation améliore de façon durable la vie des gens, des familles et des collectivités. Les personnes qui s'investissent dans l'action communautaire contribuent au resserrement des liens sociaux et du bien-être collectif. Le fait de participer au sein de réseaux sociaux ou d'organisations formelles semble avoir des répercussions positives sur différentes dimensions de la santé physique, mentale et sociale.

Le suivi du temps consacré aux activités organisationnelles permet de visualiser l'implication sociale des citoyens et, de ce fait, d'outiller les décideurs dans leur prise de décisions pouvant affecter le capital social.

Capital Social

Dimension : Équité

Description

La répartition du revenu se mesure sur une échelle de 0 % à 100 %. Une valeur de 0 % indique que le revenu disponible¹ est également divisé entre toutes les unités familiales, celles-ci recevant exactement le même revenu. Par contre, une valeur de 100 % dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle une unité familiale possède l'ensemble des revenus disponibles de l'économie. Une diminution de la valeur peut être interprétée comme une diminution de l'inégalité, et vice versa.

Pour évaluer cette relation, on utilise le coefficient de Gini.—C'est l'indicateur auquel les États ont le plus souvent recours pour suivre l'évolution de la répartition du revenu, ce qui facilite les comparaisons internationales. Il est calculé en fonction du revenu disponible détenu par les unités familiales.

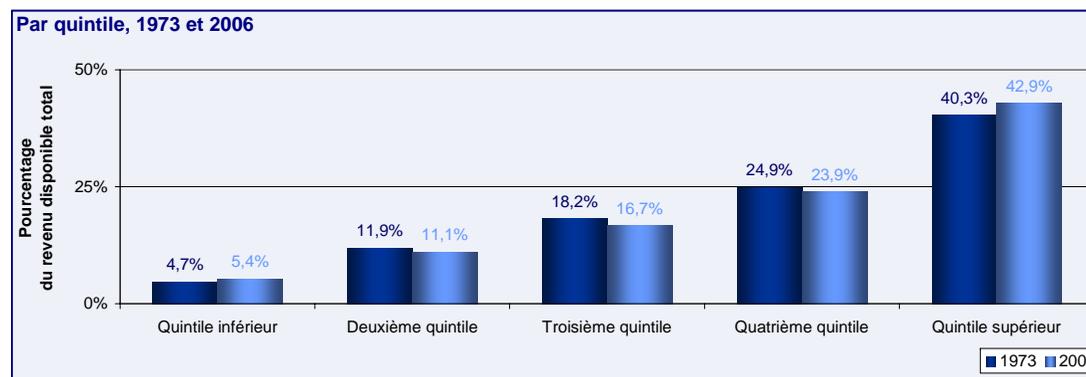
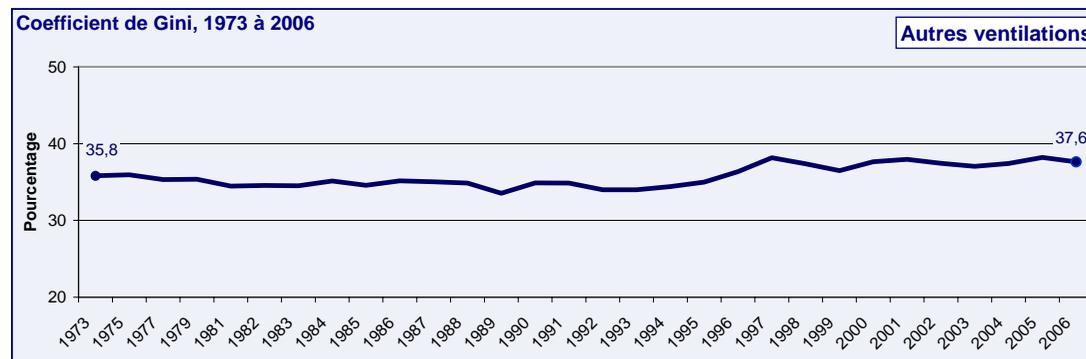
Il est également possible de représenter la répartition du revenu par « quintile » plutôt que par le coefficient de Gini. Pour ce faire, on classe les unités familiales en fonction de leur niveau de revenu. De cette manière, on obtient le pourcentage du revenu détenu par chaque tranche de 20 % (quintile) de la population par rapport à la somme des revenus disponibles de toutes les unités familiales.

Revenu disponible : Le concept de revenu disponible d'une unité familiale (le revenu après impôt et transferts), se définit comme étant la somme des revenus du marché et des revenus de transfert, duquel on soustrait les impôts. Les revenus du marché comprennent surtout les revenus de travail, les revenus de placement et les prestations de retraite privées.

Précaution

Il est important de distinguer *inégalité de la répartition du revenu* et *pauvreté*. En effet, certains pays, où presque toute la population est défavorisée sur le plan matériel, peuvent présenter une répartition égalitaire du revenu.

Répartition du revenu



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur les finances des consommateurs (1973-1995), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (depuis 1996).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Dernière donnée disponible : 2006. Prochaine donnée : 2007.

Analyse

Entre 1973 et 2006, le Québec a connu une augmentation de l'inégalité dans la répartition du revenu. Pour l'ensemble des unités familiales, la répartition du revenu est passée de 35,8 % en 1973 à 37,6 % en 2006. Après une relative stabilité entre 1973 et 1995, la répartition du revenu a connu sur deux années consécutives, soit 1996 et 1997, une hausse, indiquant ainsi une légère augmentation de l'inégalité au Québec pendant cette période.

Les données sur la répartition du revenu montrent que le cinquième des unités familiales ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) s'accapare une proportion plus élevée du revenu de l'ensemble de l'économie en 2006 qu'en 1973, soit 42,9 % comparativement à 40,3 %. En contrepartie, les unités familiales des deuxième, troisième, et quatrième quintiles ont vu leur part du revenu diminuer.

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition du revenu provenant de l'activité de l'ensemble de la collectivité permet d'évaluer ou de mettre en perspective l'état d'avancement d'une démarche de développement durable. Les inégalités en matière de répartition de la richesse collective font obstacle à l'accroissement généralisé du niveau de vie, car elles restreignent les possibilités d'accès aux biens et services accentuant ainsi l'incidence de la pauvreté. L'aggravation de ces inégalités interpelle tous les acteurs de la société notamment l'État qui, dans un tel contexte, peut favoriser une meilleure distribution de la richesse.

« *L'engagement de l'ensemble des acteurs dans le développement de la société est largement tributaire des niveaux de justice sociale, de diversité sociale, de diversité culturelle et d'équité économique, qui sont des valeurs interreliées et garantes de la cohésion sociale. Plus les écarts entre les individus, les familles et les communautés riches et pauvres sont grands, plus cette cohésion sociale est fragilisée. Le niveau socio-économique est un déterminant majeur de la santé et du bien-être.* »¹

Une diminution des écarts dans la distribution du revenu favorise un développement économique et humain plus soutenu notamment parce qu'elle permet une meilleure utilisation des ressources de la société. La diminution des écarts de revenu permet de réduire les inégalités et la discrimination en habitant les individus et les ménages à contribuer davantage au développement de la société. Une telle diminution contribue notamment à réduire les externalités sociales négatives (criminalité, pauvreté, exclusion sociales, etc.) découlant d'une redistribution inégale de la richesse. Elle permet à l'État de consacrer davantage de ressources aux autres dimensions du développement.

1- *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, p. 56

Capital Social Dimension : Équité

Description

Aux fins du calcul du présent indicateur, le revenu familial excédentaire est déterminé en soustrayant le seuil de la mesure de faible revenu (MFR) de la moyenne des revenus disponibles ajustés par quintile.

Seuil de la MFR : Au Québec, le seuil de la MFR est établi à 50 % du revenu disponible ajusté médian québécois. En 2006, il était de 13 551 \$.

Revenu disponible ajusté : Revenu après impôt et transferts ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille. On attribue à la personne la plus âgée de la famille, sinon à l'unique personne, un poids de 1. Dans le cas d'une famille de deux personnes ou plus, on attribue à la deuxième personne la plus âgée un poids de 0,4. À partir de la troisième personne, on attribue un poids de 0,4 à toute personne de 16 ans et plus, et de 0,3 à toute personne de moins de 16 ans. En fin de compte, pour obtenir le revenu disponible ajusté, on divise le revenu familial par la somme des poids.

Famille : La famille est composée d'une personne seule ou d'un groupe. Les membres du groupe doivent habiter le même logement et doivent être apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Quintile : Les familles sont classées en ordre croissant en fonction de leur niveau de revenus disponibles ajustés. Par la suite, elles sont présentées par tranche de 20 % (quintile).

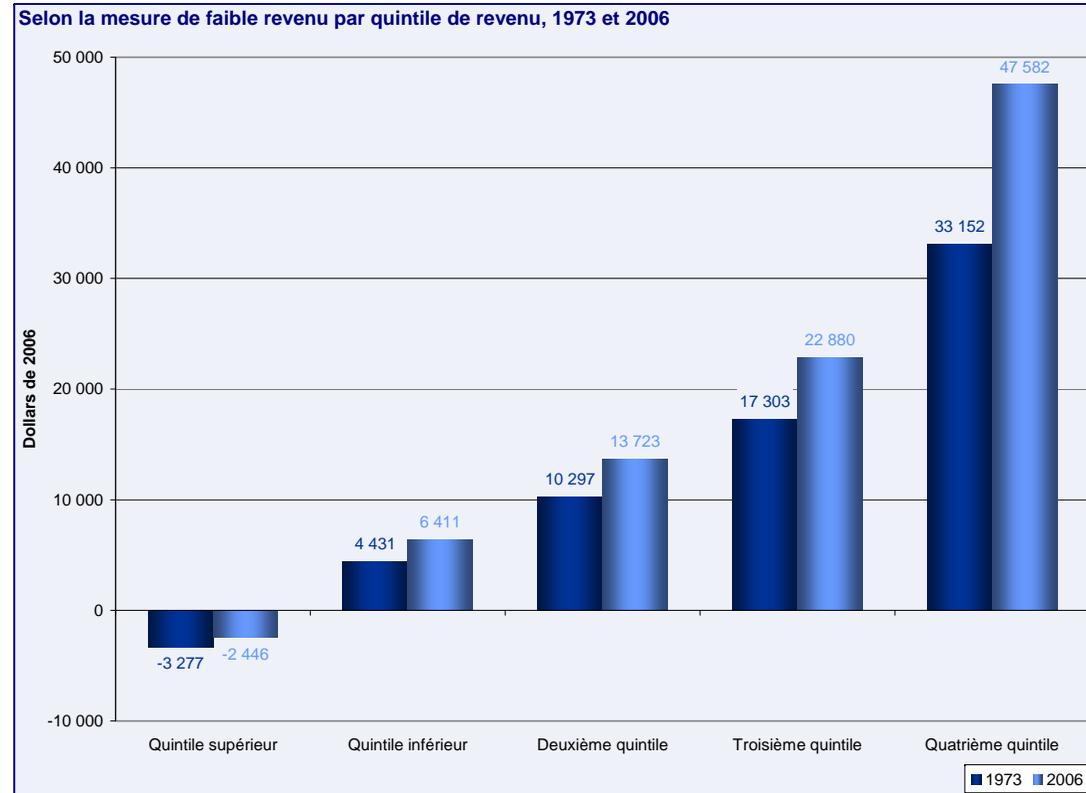
Précaution

Le seuil de la MFR est utilisé comme mesure transitoire en attendant que les résultats de l'analyse des données sur la mesure du panier de consommation (MPC) par quintile de revenu soient disponibles.

La MFR représente une mesure relative : l'état de faible revenu est établi en fonction de la position qu'occupent les unités familiales dans la distribution du revenu lors d'une année donnée.¹

(1) Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu Édition 2008, Institut de la statistique du Québec, p.44.

Revenu familial excédentaire



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur les finances des consommateurs (1973-1995), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1996-2005).
 Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).
 Note : Dernière donnée : 2006. Prochaine donnée : 2007.

Analyse

En 1973 comme en 2006, on observe que la moyenne des revenus du quintile inférieur n'atteint pas le seuil de la MFR. En effet, en 1973, 83,0 % des familles de ce quintile avaient un revenu sous le seuil de la MFR (10 203 \$ en dollars de 2006). Cette proportion était de 63,5 %, en 2006, alors que le seuil de la MFR s'établissait à 13 551 \$.

Pendant cette période, le revenu familial excédant le seuil de la MFR a progressé pour l'ensemble des quintiles de la manière suivante : quintile inférieur : 831 \$ (25,4 %); deuxième quintile : 1 980 \$ (44,7 %); troisième quintile : 3 426 \$ (33,3 %); quatrième quintile : 5 577 \$ (32,2 %); quintile supérieur : 14 430 \$ (43,5 %).

Contribution à l'atteinte de la dimension

La mesure de faible revenu (MFR) est couramment utilisée pour apprécier la prévalence de la pauvreté. Au Québec, la valeur du seuil de la MFR étant approximativement du même ordre de grandeur que la valeur des dépenses de base, le revenu familial excédant le seuil de la MFR permet d'apprécier le montant dont disposent en moyenne les familles, une fois leurs besoins de base satisfaits.

La ventilation de cet indicateur par quintile de revenu met en relief les inégalités entre les moins bien et les mieux nantis, de même que le rythme auquel s'améliorent les conditions de vie des familles, selon la position qu'elles occupent dans l'échelle de revenu de l'ensemble des familles québécoises.

Dans une perspective de développement durable, cet indicateur permet de suivre les progrès réalisés pour atteindre une plus grande équité et améliorer l'état du capital social.

Capital Social

Dimension : Développement culturel

Description

Cet indicateur mesure l'importance relative de l'activité des secteurs de la culture et des communications dans l'ensemble de l'économie québécoise. Il correspond au PIB (produit intérieur brut)¹ de ces secteurs divisé par le PIB du Québec.

Le PIB des secteurs de la culture et des communications est constitué de la somme du PIB de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle et du PIB du secteur des arts, des spectacles et des loisirs.

L'industrie de l'information et l'industrie culturelle regroupent les établissements dont l'activité principale consiste à produire et à distribuer des produits d'information et des produits culturels dans les domaines suivants :

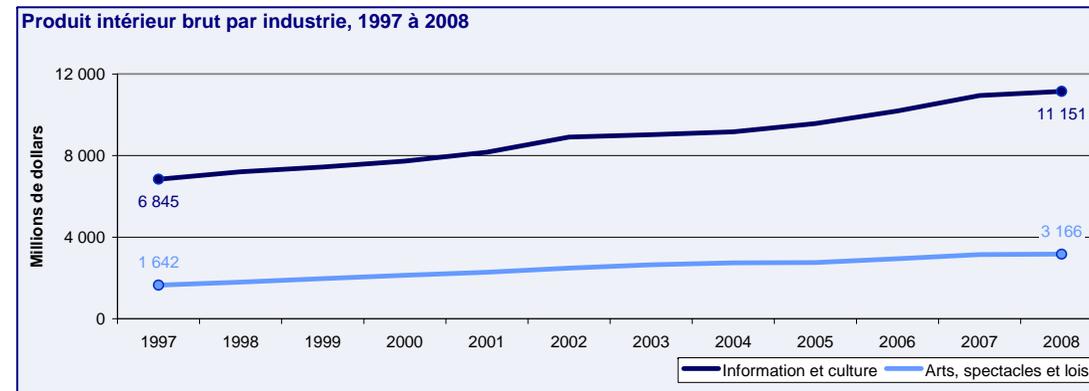
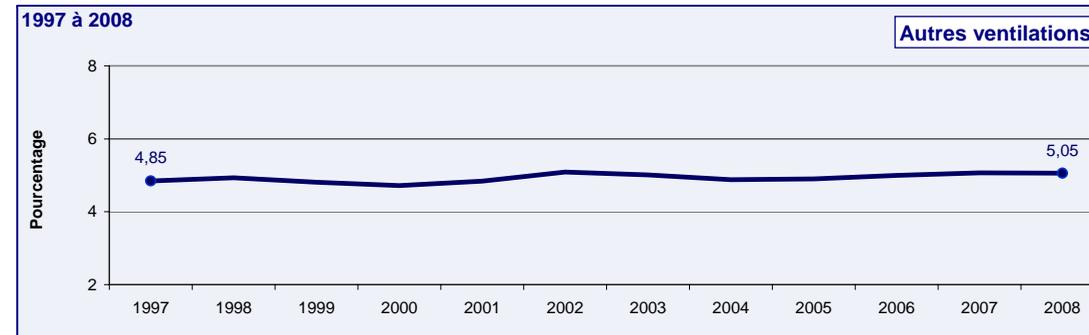
- édition;
- film et enregistrement sonore;
- radiotélévision;
- télécommunications;
- traitement de données, hébergement de données et services connexes;
- autres services d'information.

Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs regroupe les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services qui répondent aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Il peut s'agir d'établissements qui :

- assurent la production et la promotion de spectacles, d'activités ou d'expositions destinés au grand public;
- fournissent les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la production de spectacles;
- réservent et exposent des objets et des sites présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif;
- exploitent des installations ou assurent des services permettant à la clientèle de participer à des activités sportives ou récréatives.

(1) **Produit intérieur brut** : Valeur totale des biens et des services produits, sur un territoire donné durant une période d'un an. Il est calculé au prix de base en dollars courants.

Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada (SC).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Valeurs en dollars courants. Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

Entre 1997 et 2008, la part de la culture et des communications dans l'économie québécoise a augmenté très légèrement, elle est passée de 4,85 % en 1997 à 5,05 % en 2008.

Au cours de cette période, les productions jumelées du secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle et celle du secteur des arts, spectacles et loisirs ont augmenté de 68,7 % passant de 8,5 à 14,3 milliards de dollars.

Durant cette même période, la production du secteur des arts, spectacles et loisirs a connu la plus forte croissance avec une hausse de 92,8 % passant de 1,6 à 3,2 milliards de dollars. Cette hausse est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la production des industries au Québec (61,7 %).

Contribution à l'atteinte de la dimension

La culture et ses différents modes d'expression sont intimement liés au capital social. Parce qu'elle est une assise vitale au développement de facteurs identitaires forts et au maintien du tissu social, la culture constitue un héritage à transmettre aux générations futures.

Les secteurs de la culture et des communications contribuent significativement à l'accroissement de la qualité de vie et à celle du milieu de vie, de même qu'au développement économique. C'est d'ailleurs parce qu'elles favorisent l'intégration des différents groupes et permettent l'établissement d'un milieu de vie propice au mieux-être des individus et de la collectivité, que les institutions culturelles sont fréquemment parmi les moteurs de revitalisation communautaire.

La comparaison de l'évolution du PIB des secteurs de la culture et des communications et de celle du PIB total permet d'apprécier la vitalité culturelle du Québec et de la situer par rapport au dynamisme de l'ensemble de l'économie québécoise. Elle donne un aperçu de l'effort global consacré au développement culturel, de même que de la participation des citoyens aux activités à caractère culturel.

Indicateurs de développement durable

Capital Produit

Dimension : Infrastructures et machinerie

Description

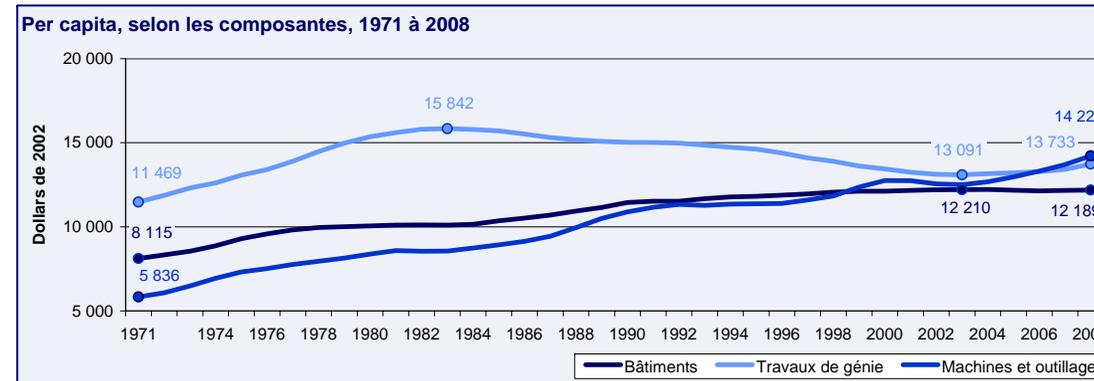
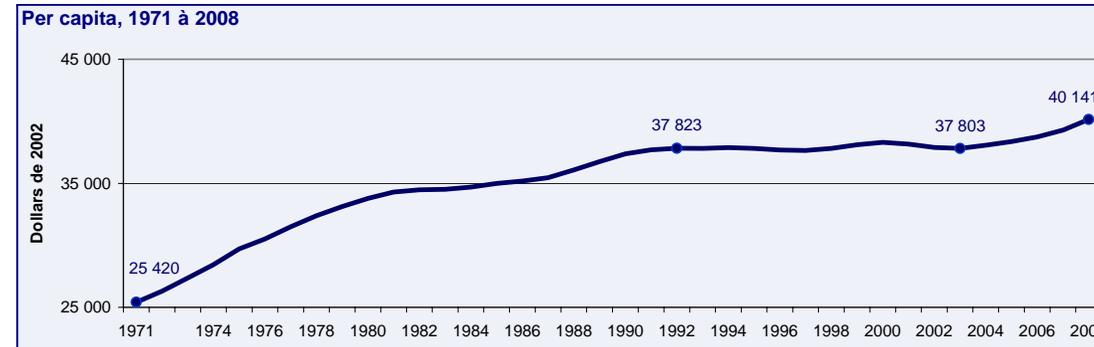
Le stock net de capital fixe per capita représente la valeur nette des infrastructures (bâtiments et travaux de génie) et de la machinerie (machines et outillage), utilisées dans le processus de production, divisée par la population totale estimée au premier juillet de chaque année. Il est constitué d'actifs corporels reproductibles qui servent de facteurs de production en combinaison avec d'autres facteurs, tels que le travail, l'énergie et d'autres ressources naturelles ou des matières.

Bâtiments : Constructions permanentes comportant des murs et un toit qui protègent des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Ces constructions peuvent inclure les abris mobiles ou temporaires, ainsi que les annexes. Le matériel et l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs sont inclus dans le calcul de la valeur des bâtiments.

Travaux de génie : Ouvrages de génie civil servant directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel, de gaz ou de signaux électriques. Ils comprennent les structures autoportantes (éclairage, signaux lumineux), les ponts, les routes, les aqueducs, les systèmes d'égouts, les barrages, les chemins de fer et les pipelines.

Machines et outillage : Biens matériels durables utilisés pour accomplir un travail ou, s'ils sont statiques, pour faire partie du milieu de travail, tels que les automobiles, les fournitures de bureau et les génératrices.

Stock net de capital fixe



Source : Statistique Canada (SC), l'Enquête sur les dépenses en immobilisations et en réparations (EDIR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Valeurs en dollars constants de 2002. Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

Le stock de capital fixe per capita a fortement augmenté entre 1971 et 1992, passant de 24 420 \$ à 37 823 \$ (54,9 %). Par la suite, il est demeuré relativement stable entre 1992 et 2003. Finalement, il a amorcé une tendance haussière qui lui a permis d'atteindre 40 141 \$ en 2008, soit un accroissement de 6,2 % depuis 2003.

Le stock net de capital fixe en bâtiments per capita a constamment progressé entre 1971 et 2003 passant de 8 115 \$ à 12 210 \$, soit une hausse de 50,5 %. Il est demeuré relativement stable depuis et s'élève à 12 189 \$ en 2008. Pour sa part, le stock net de capital fixe en travaux de génie per capita a diminué progressivement entre 1983 et 2003. En 1983, sa valeur atteignait 15 842 \$ pour passer, en 2003, à 13 091 \$, soit une diminution de 17,4 %. Par la suite, elle a connu une légère hausse pour se situer à 13 733 \$ en 2008. Le stock net de capital fixe en machines et outillage per capita a augmenté de 144 % entre 1971 et 2008. En 2008, cette valeur se chiffrait à 14 220 \$.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les infrastructures et la machinerie contribuent au maintien du dynamisme économique d'un État notamment en fournissant la capacité matérielle de produire les biens et les services destinés à combler les besoins de ses citoyens.

Par ailleurs, les travaux de génie permettent plus particulièrement le désenclavement des communautés, élément déterminant pour leur essor social, culturel et économique (diminution de la pauvreté, stimulation des échanges, mouvements de capitaux, etc.).

Dans une perspective de développement durable, il convient d'en suivre l'évolution afin de préserver la disponibilité d'un stock de capital fixe en quantité suffisante pour répondre aux besoins des générations futures, notamment en termes de capacité de production.

Valeur foncière du parc immobilier

Capital Produit

Dimension : Immeubles

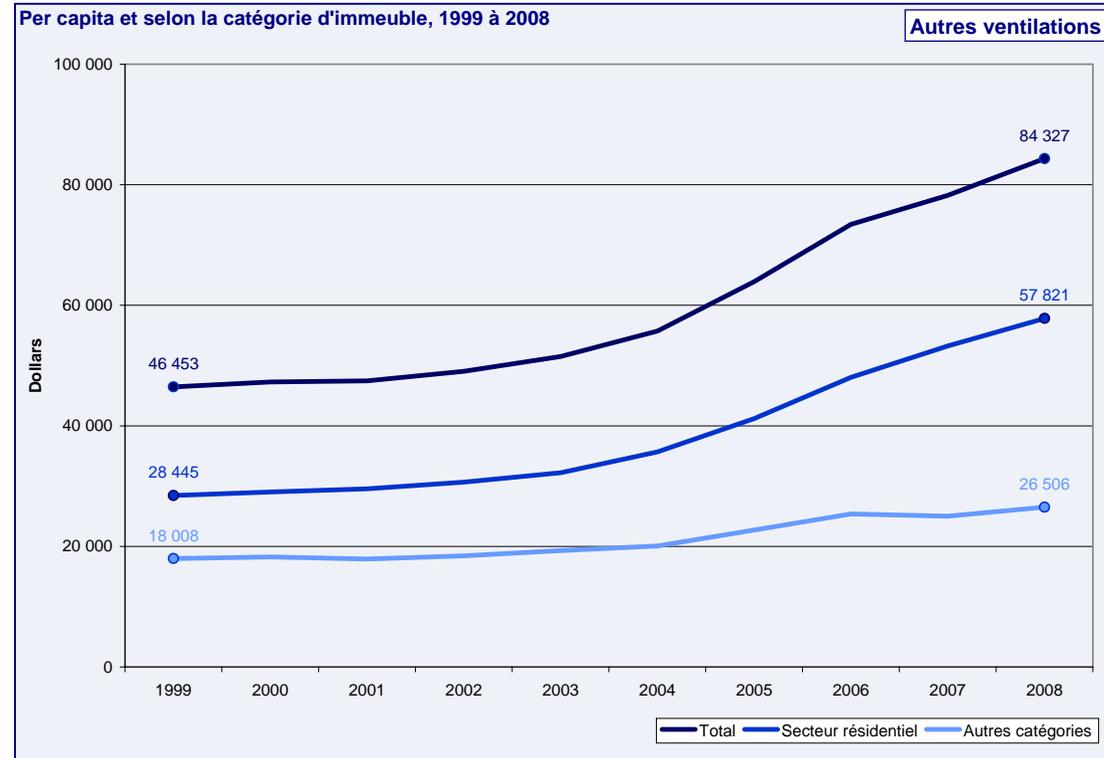
Description

La valeur foncière du parc immobilier représente la valeur, au prix du marché, de l'ensemble des bâtisses et des terrains des municipalités et des territoires non organisés du Québec.

Elle correspond à la valeur des immeubles et des terrains inscrite aux rôles d'évaluation foncière multipliée par un facteur comparatif qui est propre à chaque rôle et déterminé annuellement par le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), afin de rendre comparables les évaluations municipales.

Le produit de ce facteur et de la valeur inscrite au rôle indique la valeur marchande la plus probable des immeubles, 18 mois avant le début de l'exercice financier d'une municipalité donnée. La valeur uniformisée de 2008, représente donc les conditions du marché au 1^{er} juillet 2006.

Rôle d'évaluation foncière : Valeur de l'inventaire des bâtisses et des terrains situés sur le territoire d'une municipalité ou sur un territoire non organisé, évalués sur une même base et à une même date. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, il sert principalement à indiquer la valeur de ces immeubles aux fins des taxations foncières municipales et scolaires.



Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Évaluation foncière des municipalités du Québec (1999-2008).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Autres catégories : industries manufacturières, transport, communication et services publics, commerciale, services, culturelle, récréative et de loisir, production et extraction de richesses naturelles, immeubles non exploités et étendues d'eau. Les valeurs sont en dollars courants. Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

Après avoir connu une hausse modeste entre 1999 et 2002, la valeur foncière totale du parc immobilier per capita a fait un bond considérable entre 2003 et 2008, passant de 51 517 \$ à 84 327 \$. Elle a cru à un rythme de 10,4 % par année en moyenne durant cette période, en raison notamment d'une hausse marquée des prix survenue dans le secteur résidentiel.

D'ailleurs, la valeur foncière per capita du secteur résidentiel est passée de 32 222 \$ en 2003 à 57 821 \$ en 2008. Par conséquent, la part relative du secteur résidentiel s'est accrue entre 2003 et 2008, passant de 62,5 % à 68,6 %.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le marché immobilier joue un rôle central dans le fonctionnement de l'économie. Or, la valeur foncière du parc immobilier subit l'influence de plusieurs facteurs de divers ordres, dont le dynamisme et la conjoncture économiques, la diversité et la qualité des services de proximité, l'environnement naturel et social, le niveau de vie des résidents, etc. Parce qu'elle internalise ces externalités, la valeur foncière du parc immobilier contribue à rendre compte de la force d'attraction d'un territoire donné.

Un suivi régulier de cet indicateur permet d'apprécier l'état et l'évolution du patrimoine immobilier et, éventuellement d'amorcer une réflexion sur les principaux enjeux de son développement, à moyen et long termes.

Capital Financier

Dimension : Actifs des ménages

Description

Les avoirs nets des ménages représentent la valeur monétaire des actifs qu'ils détiennent auprès des institutions financières et non financières, moins leurs passifs.

Actifs : Les actifs peuvent être d'ordre financier ou non financier. Un actif financier est un titre ou un contrat qui est négociable sur le marché financier. D'ordre général, cet actif est susceptible de produire un revenu ou un gain en capital. Il peut s'agir de valeurs mobilières (actions, obligation) et de titres de créances négociables (titre à court terme, certificat de dépôt, etc.). Un actif non financier ne se transige pas sur le marché financier. Il peut s'agir de bâtiments, de terrains, d'outillage, de machines, d'infrastructures, de véhicules, etc.

Passifs : Les passifs comprennent les découverts bancaires, les lignes de crédit, les prêts, les cartes de crédit, ou toute autre créance qui doit être remboursée à une institution financière.

Valeur nette : La valeur nette est la somme restante après la liquidation de tous les actifs et le paiement de tous les passifs.

Moyenne : La moyenne est égale à la somme des avoirs nets divisée par le nombre de ménages.

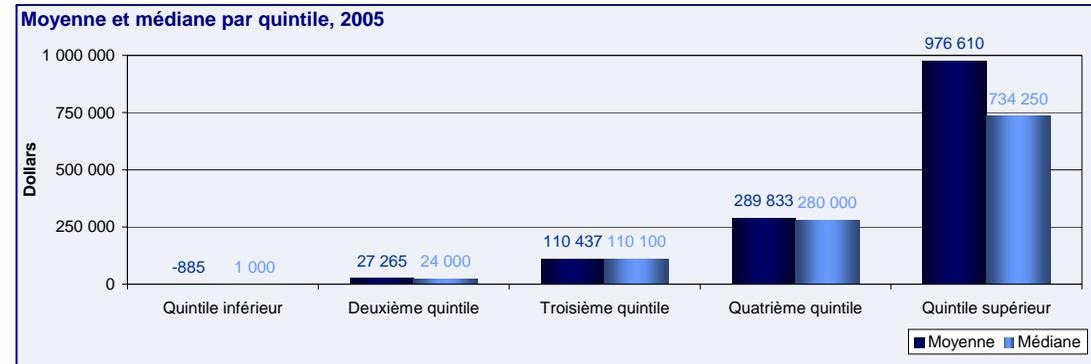
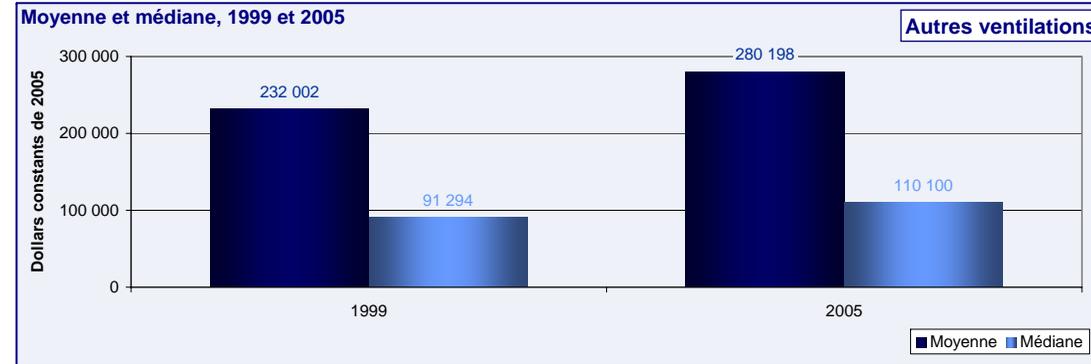
Médiane : Si on ordonne une distribution, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, 50 % des ménages détiennent un avoir net au-dessous de l'avoir net médian et 50 % des ménages détiennent un avoir net au-dessus de l'avoir net médian.

Quintile : Les ménages sont classés en ordre croissant en fonction de leur niveau d'avoirs nets. Par la suite, ils sont présentés par tranche de 20 % (quintile).

Précaution

Suite à la comparaison entre les comptes du bilan national et l'enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada conclut que l'Enquête sur la sécurité financière peut sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation. De plus, la précision des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par leur propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la précision des estimations des avoirs financiers.

Avoirs nets des ménages



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la sécurité financière (ESF).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Valeurs en dollars constants de 2005.

Dernière donnée disponible : 2005. Prochaine donnée : 2011 (à confirmer)

Analyse

Entre 1999 et 2005, la moyenne des avoirs nets des ménages a augmenté. En dollars constants de 2005, elle est passée de 232 002 \$ en 1999, à 280 198 \$ en 2005, soit une hausse de 20,8 %. Au cours de cette même période, la médiane des avoirs nets des ménages est passée de 91 294 \$ en 1999 à 110 100 \$ en 2005, soit une augmentation de 20,6 %. La hausse de la moyenne et de la médiane des avoirs nets indique qu'il y a enrichissement de l'ensemble des ménages du Québec et que ce phénomène n'est pas seulement attribuable à la hausse des revenus des ménages les plus fortunés.

La moyenne et la médiane des avoirs nets des ménages par quintile sont relativement semblables pour les quatre premiers quintiles. Cependant, elles diffèrent au quintile supérieur en faveur de la moyenne, ce qui révèle une répartition hétérogène de l'avoir net.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs détenus par les ménages constituent un élément important du capital financier. Au niveau macroéconomique, ils élargissent les possibilités de croissance en favorisant l'investissement et agissent comme facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. D'un point de vue microéconomique, les actifs détenus par les ménages leur permettent d'accroître leur niveau de vie et de disposer d'une marge de manœuvre afin de se prémunir contre les aléas et d'assurer leurs besoins matériels et immatériels.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'avoir net des ménages permet notamment d'apprécier le niveau de la santé et de la sécurité financière d'une communauté et d'établir les opportunités de croissance économique.

Capital Financier

Dimension : Actifs du gouvernement québécois

Description

Les actifs financiers du gouvernement québécois représentent l'ensemble de tous les actifs de nature financière de l'appareil d'État.

Ce sont des « actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à être consommés dans le cadre normal des activités du gouvernement. » (*Comptes publics*).

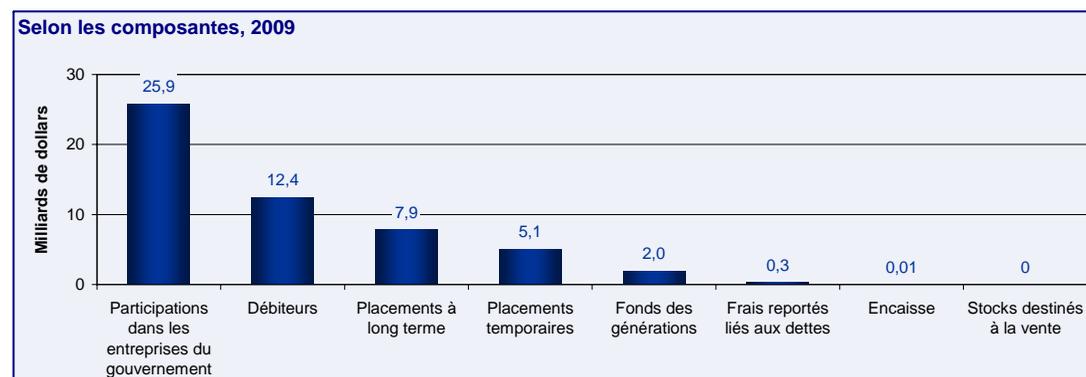
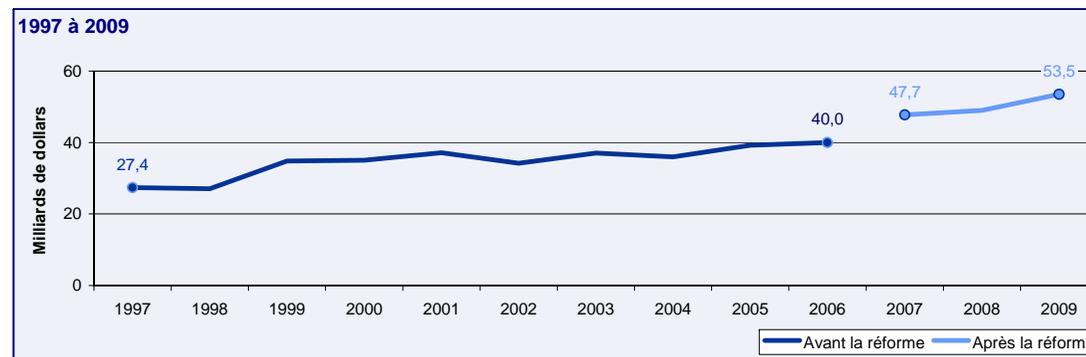
Les actifs financiers du gouvernement québécois sont composés des éléments suivants :

- participations dans les entreprises du gouvernement;
- débiteurs;
- placements à long terme;
- placements temporaires;
- fonds des générations;
- frais reportés liés aux dettes;
- encaisse;
- stocks destinés à la vente.

Précaution

L'actif financier du gouvernement québécois est un indicateur de la comptabilité gouvernementale présenté, au 31 mars de chaque année, dans les comptes publics (états financiers consolidés du gouvernement). Son interprétation doit s'effectuer en fonction des conventions comptables qui le supportent.

Actifs financiers du gouvernement



Source : Ministère des Finances (MFQ).

Compilation : Ministère des Finances (MFQ).

Note : Dernière donnée disponible : 31 mars 2009. Prochaine donnée : 31 mars 2010.

Analyse

Le total de l'actif financier du gouvernement est composé de plusieurs postes comptables. La composante la plus importante est les « Participations dans les entreprises du gouvernement ». Ces participations, notamment dans Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec, génèrent des revenus et contribuent de façon significative à l'équilibre budgétaire du gouvernement.

De par leur nature structurante et à long terme, certaines composantes des actifs financiers ont une dimension « développement durable » plus importante, par exemple, les « Participations dans les entreprises du gouvernement », les « Placements à long terme » et le « Fonds des générations ».

Au 31 mars 2009, ces trois postes constituent près des deux tiers du total de l'actif financier du gouvernement. Les autres postes d'actifs sont davantage liés à la gestion financière ou budgétaire du gouvernement.

Entre 1997 et 2009, le gouvernement québécois a enregistré une hausse de ses actifs financiers de plus de 95 %. Ils sont passés de 27,4 milliards de dollars à 53,5 milliards de dollars.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs financiers du gouvernement constituent un patrimoine susceptible d'influencer le potentiel de développement des générations futures. Une saine gestion des actifs financiers du gouvernement contribue à favoriser l'équité entre les générations et à maintenir un certain niveau de prospérité économique. C'est d'ailleurs l'une des conditions préalables à l'établissement et au maintien d'un contexte propice à la croissance économique et à l'emploi.

En effet, lorsqu'ils sont destinés à l'épargne, les actifs financiers peuvent agir, par exemple, de filet de sécurité sociale en situation de mauvaise conjoncture économique. De même, lorsqu'ils sont voués à l'investissement, les actifs financiers peuvent contribuer à stimuler l'économie. Une tendance positive de cet indicateur dénote un contexte favorable au développement de politiques respectueuses d'une démarche de développement durable.

Capital Naturel

Dimension : Biodiversité

Description

La proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées rend compte du taux de protection des grands écosystèmes du Québec.

L'établissement d'un réseau d'aires protégées vise à constituer une gamme de territoires gérés spécifiquement pour la conservation de la biodiversité et le maintien des services écologiques et des valeurs culturelles associées. Ces territoires doivent être représentatifs de la diversité des écosystèmes du territoire, c'est-à-dire qu'ils doivent protéger des échantillons significatifs de toutes les conditions écologiques présentes au Québec, qu'elles soient terrestres, aquatiques ou marines.

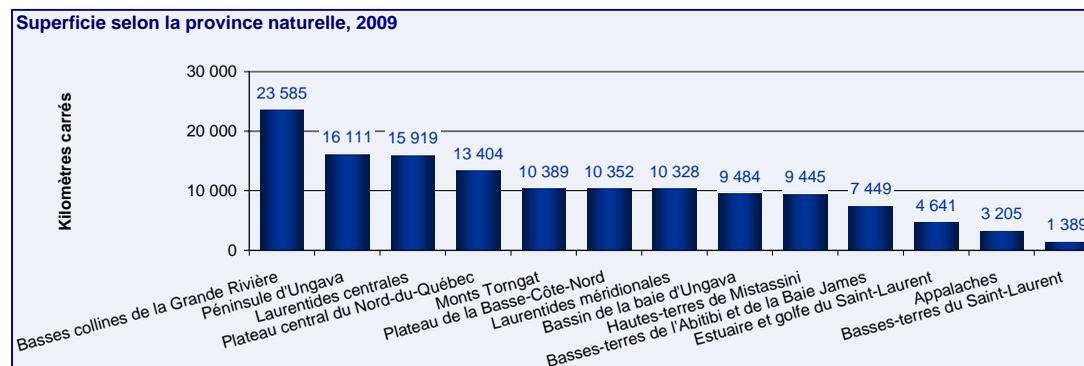
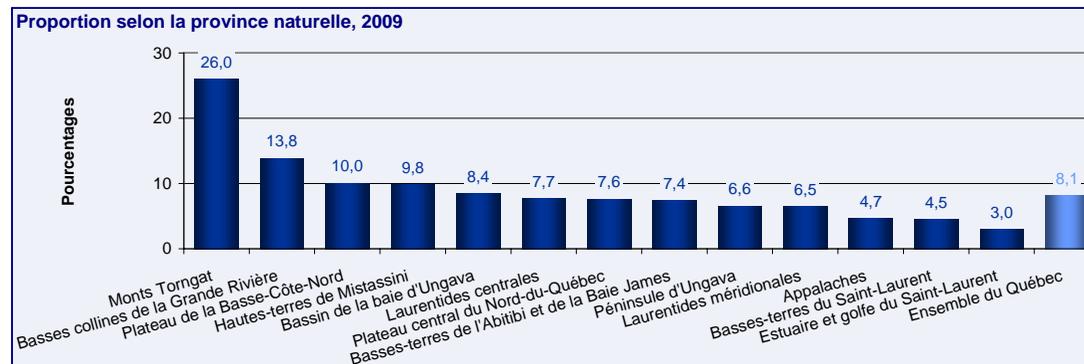
L'un des outils utilisés pour définir la diversité des écosystèmes est le *Cadre écologique de référence* (CER). Le territoire québécois se divise en treize provinces naturelles qui constituent le niveau le plus élevé (niveau I) du CER.

Chaque province naturelle correspond à une unité écologique de grande superficie (de l'ordre de 100 000 km²), définie par une configuration spatiale particulière du relief, du socle rocheux, des dépôts de surface et de l'hydrographie dont l'origine remonte à des événements géologiques lointains d'envergure continentale. Les provinces naturelles sont caractérisées par ces mêmes variables, ainsi que par les autres variables écologiques majeures que sont, notamment, le climat et la végétation.

Précaution

Une faible proportion de la superficie des provinces naturelles indique une carence en aires protégées par rapport à l'objectif fixé d'atteindre 8 % en aires protégées par province naturelle.

Superficie du territoire en aires protégées



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Cadre écologique de référence, Base de données des aires protégées.

Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Note : L'analyse est réalisée pour tout le Québec, à 250 m de résolution.
Dernière donnée disponible : 2009. Prochaine donnée : 2010.

Analyse

En 2009, première année pour laquelle l'indicateur est calculé, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées varie de 3,0 % à 26,0 %. Cinq provinces naturelles sur treize, ou 38 % d'entre elles, présentent une proportion d'aires protégées supérieure à la moyenne québécoise, qui est de 8,1 % (135 700 km² d'aires protégées).

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital naturel est directement dépendant de la biodiversité qui maintient les processus naturels des écosystèmes, ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils procurent.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, la préservation de la biodiversité constitue un enjeu important et conditionne la capacité d'une société à léguer un environnement sain et de qualité aux générations futures. À cet égard, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées est un indice pertinent, car il exprime dans le temps et dans l'espace, le taux de protection des écosystèmes.

Superficie du territoire zoné agricole

Capital Naturel

Dimension : Territoire agricole et acéricole

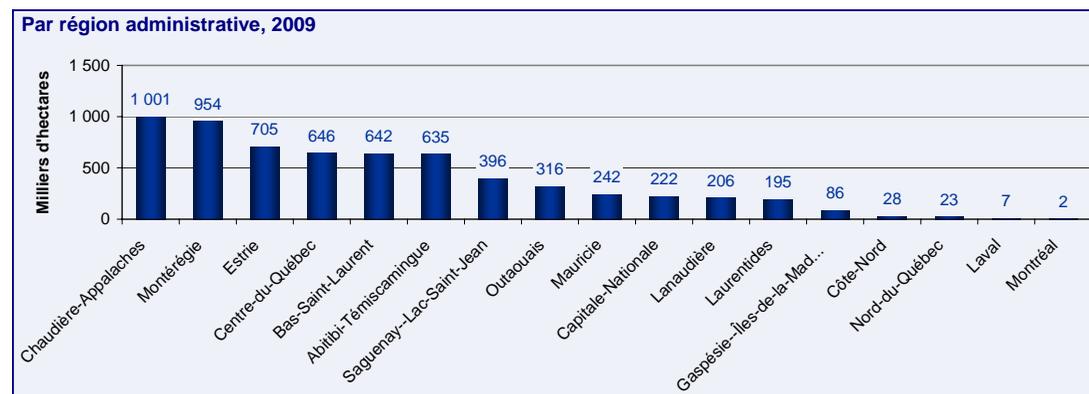
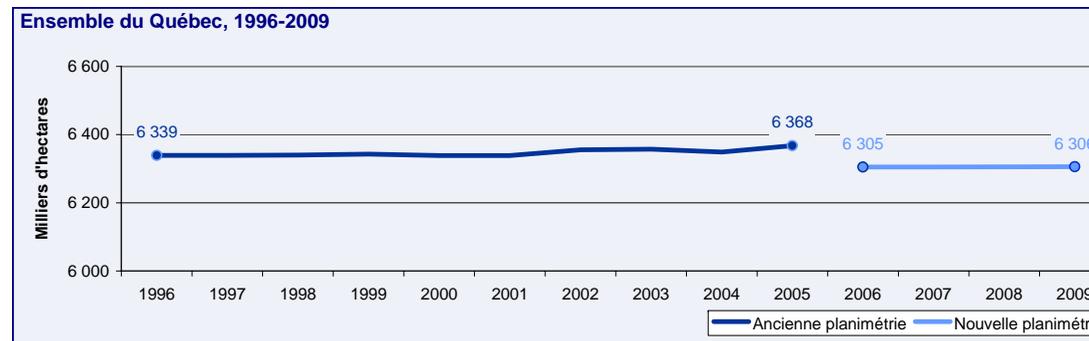
Description

La zone agricole représente la portion du territoire québécois propice au maintien et au développement des activités et des entreprises agricoles. Outre les sols aptes à l'agriculture, cette zone comprend aussi les boisés et les érablières. En plus de la ressource, la zone agricole permet de protéger et de maintenir un environnement favorable aux pratiques agricoles en limitant l'implantation d'usages non agricoles pouvant générer des contraintes sur celles-ci.

Les données sur la superficie de la zone agricole sont issues des rapports annuels préparés par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ces données nous renseignent sur la superficie estimée de la zone agricole au fil des ans en tenant compte, depuis 2006, de la nouvelle planimétrie de certains territoires avec l'utilisation de nouvelles technologies comme la géomatique.

Précaution

La superficie de la zone agricole de certaines MRC, établie en 2006, a été replanimétrée, ce qui explique la différence avec les années antérieures sans qu'il y ait eu pour autant d'inclusion ou d'exclusion de territoire. Ce qui veut dire qu'en réalité la superficie du territoire zoné agricole n'a pas changé entre 2005 et 2006. La différence entre les deux valeurs est attribuable, en totalité, à la nouvelle méthode de calcul (prise de mesures).



Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Compilation : Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Note : Suite à des changements dans les prises de mesures (numérisation des cadastres), les données antérieures à 2005 ne peuvent pas être comparées aux données ultérieures. Dernière donnée disponible : 2009. Prochaine donnée : 2010.

Analyse

Entre 1996 et 2005, la superficie du territoire zoné agricole, au Québec a connu une légère hausse. Elle est passée de 6 339 473 ha en 1996 à 6 367 761 ha, soit une augmentation de 0,5 %.

En 2006, selon la nouvelle prise de mesures, la valeur s'élevait à 6 304 982 ha, mais doit être considérée comme équivalente à celle de 2005. Entre 2006 et 2009, la superficie du territoire zoné agricole n'a que très légèrement varié. Les régions de Chaudière-Appalaches et de la Montérégie affichent les plus grandes superficies du territoire zoné agricole au Québec avec respectivement 1 001 052 ha (15,9 %) et 953 582 ha (15,1 %) en 2009.

Contribution à l'atteinte de la dimension

La zone agricole représente un patrimoine collectif qui, de par son envergure et la qualité de sa ressource, constitue un actif essentiel pour contribuer à la sécurité agroalimentaire du Québec. Rare et non renouvelable, elle constitue la pierre d'assise d'un secteur important de l'économie du Québec et de ses régions. « Outre sa fonction nourricière, l'agriculture représente un mode de vie et un moyen dynamique d'occuper le vaste territoire qui est le nôtre. »¹

Les sols les plus propices à l'agriculture occupent moins de 2 % de la superficie totale du Québec. Situés en bonne partie le long du fleuve Saint-Laurent, là où la population est particulièrement dense, ils sont influencés par un effet de concurrence avec les autres utilisations du territoire. Dans ce contexte, il importe de stimuler un développement intégré qui assure la pérennité de cette ressource.

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois recommande d'ailleurs : « Que le territoire agricole du Québec soit traité comme un patrimoine collectif faisant l'objet de mesures exceptionnelles de protection afin d'assurer la pérennité des activités agricoles exercées, dans une optique de développement durable. »²

Un indicateur de suivi de l'évolution de la superficie du territoire zoné agricole permet d'apprécier l'efficacité des moyens mis en place et de préserver le fondement du potentiel agricole du Québec.

1- Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir – Propositions pour une agriculture durable et en santé, Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, p. 12.

2- *ibid*, p. 204

État des écosystèmes forestiers

Capital Naturel

Dimension : Forêt

Description

Cet indicateur exprime en mètres cubes par hectare (m^3/ha) le volume marchand brut sur pied de bois qui est présent en moyenne sur chaque hectare de superficie forestière productive. Ainsi, il permet de suivre la variation dans le temps du volume marchand brut sur pied sur l'ensemble des superficies forestières productives du Québec et l'évolution de la superficie forestière productive du Québec.

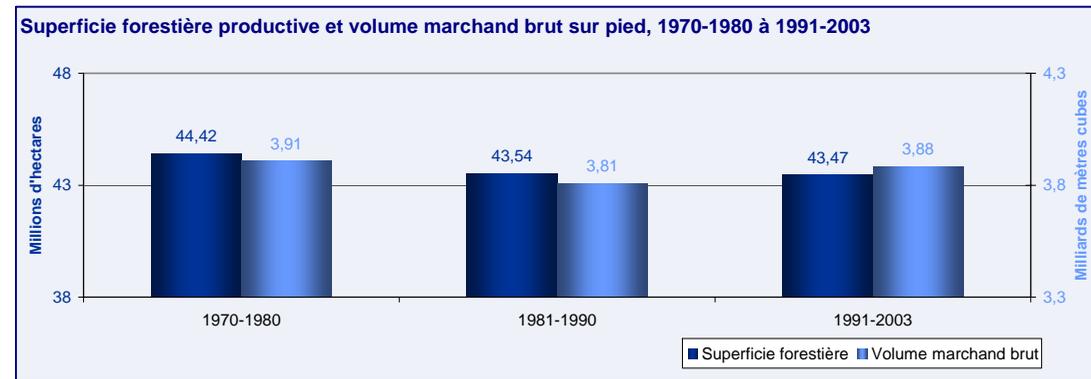
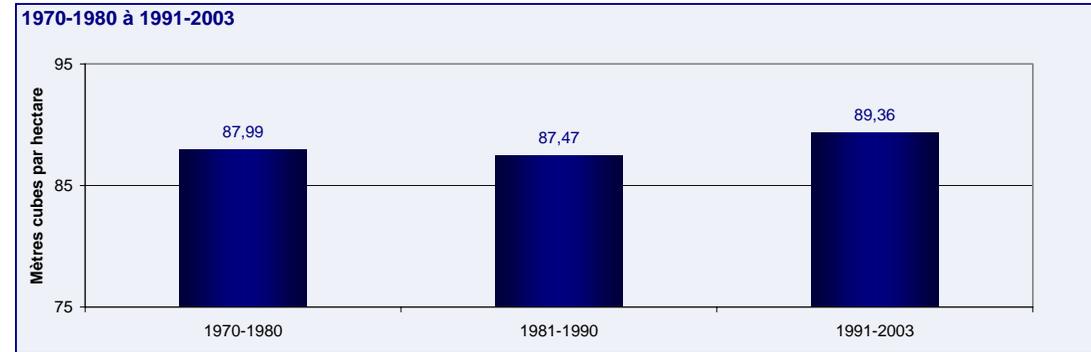
On l'emploie notamment pour préparer les Plans généraux d'aménagement forestier (PGAF) en forêt publique et les Plans de protection et de mise en valeur en forêt privée (PPMV), de même que pour élaborer certains des indicateurs d'aménagement durable des forêts au MRNF.

Aux fins du calcul de l'indicateur, ne sont considérées que les essences commerciales dont le diamètre de la tige principale avec écorce est de plus de 9 cm à 1,30 mètre du sol.

Superficie forestière productive: Les superficies à vocation forestière capables de produire $30 m^3$ ou plus de matière ligneuse à l'hectare en moins de 120 ans. La superficie forestière productive comprend les forêts du domaine de l'État provincial et fédéral (quelques soit leurs affectations) et les forêts privées.

Précaution

Les données statistiques proviennent des inventaires forestiers décennaux. Ces inventaires prennent un peu plus de dix ans pour couvrir l'ensemble du territoire forestier québécois, mais un état de situation pourra être fourni à tous les cinq ans à compter de l'année 2013. Les données d'inventaires peuvent être considérées comme une mise à jour en continu du territoire forestier québécois.



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Programme d'inventaire forestier décennal.

Compilation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Note : Dernière donnée disponible : 1991-2003. Prochaine donnée : 2004-2012 (provisoire).

Analyse

De 1980 à 2003, il y a eu une légère hausse du volume marchand brut par hectare des superficies forestières productives du Québec. Il est passé de $87,99 m^3/ha$ à $89,36 m^3/ha$. Cela représente une augmentation de 1,6 %.

Entre la réalisation du premier inventaire forestier décennal et celle du deuxième, il y a eu une légère diminution de la superficie forestière productive d'environ 2 %. Celle-ci s'explique par l'amélioration de nos connaissances concernant l'identification des superficies forestières improductives, ce qui a permis de localiser une plus grande proportion de ces superficies sur le territoire forestier québécois. Pendant cette même période, le volume moyen à l'hectare est resté relativement stable ($87,99 m^3/ha$ vs $87,47 m^3/ha$).

Entre le deuxième et le troisième inventaire forestier décennal la superficie forestière productive, le volume marchand brut sur pied et le volume moyen à l'hectare ne présentent aucune variation significative.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les forêts constituent un élément essentiel de notre environnement et de notre économie. Elles représentent une richesse considérable qu'il convient de préserver. En outre, la forêt contribue à stimuler l'économie de plusieurs collectivités rurales, éloignées ou tributaires de celle-ci et elle concourt au maintien de la qualité de vie des citoyens et de la diversité biologique. La forêt exerce également un rôle essentiel dans le stockage du carbone, la préservation du sol, et le cycle de l'eau.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'état des écosystèmes forestiers contribue à schématiser les impacts des interventions humaines, des perturbations naturelles, ainsi que des efforts de protection sur les superficies forestière et sur les volumes de bois de la forêt. Un aménagement durable des forêts est un aménagement qui concourt au maintien et à l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers de même qu'à la conservation de la diversité biologique. Il s'appuie sur les valeurs environnementales, sociales et économiques qui doivent être associées à la mise en valeur des ressources forestières et à leur conservation.

Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux

Capital Naturel

Dimension : Eau de surface

Description

Cet indicateur représente la proportion des bassins versants dont la qualité de l'eau est bonne lorsque l'on considère individuellement chacun des trois descripteurs de la qualité de l'eau suivants : coliformes fécaux, phosphore et matières en suspension. Il est calculé à partir de l'évaluation de la qualité de l'eau réalisée à l'embouchure de 39 bassins versants méridionaux de niveau 1 ou 2.

Bassin versant de niveau 1 : Bassin qui se draine directement dans le Saint-Laurent, la baie des Chaleurs ou dans la baie de Hannah ou de Rupert (baie James).

Bassin versant de niveau 2 : Sous-bassin qui se draine dans un bassin de niveau 1.

Indice de qualité pour un descripteur donné :

Indice qui est utilisé pour classer la qualité de l'eau en cinq catégories : bonne (80 à 100), satisfaisante (60 à 79), douteuse (40 à 59), mauvaise (20 à 39), très mauvaise (0 à 19).

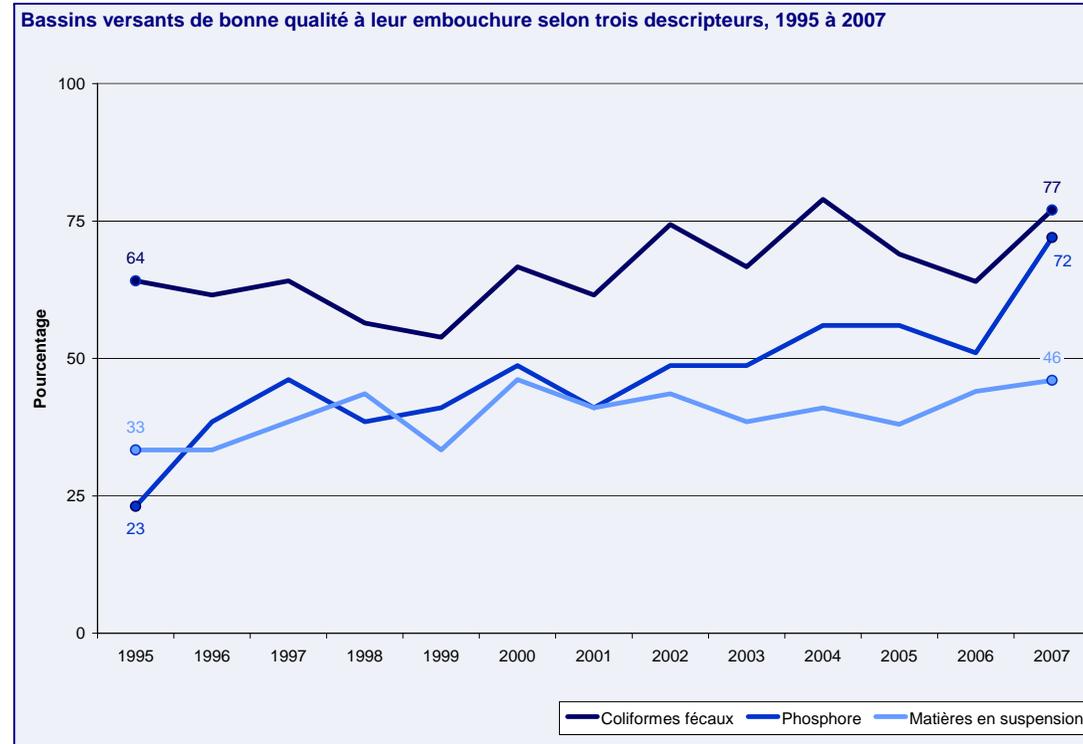
Pour chaque descripteur, la concentration mesurée est transformée, à l'aide d'une courbe d'appréciation de la qualité de l'eau, en un indice variant de 0 à 100. Plus l'indicateur s'approche de 100, plus le Québec méridional est drainé par des cours d'eau de bonne qualité pour le descripteur considéré.

L'indice de qualité de chacun des 39 sites de prélèvement situés près de l'embouchure des bassins versants retenus est calculé mensuellement, de mai à octobre inclusivement, pour chacun des descripteurs. L'indice de qualité annuel d'un site pour un descripteur donné correspond à la médiane des indices mensuels pour ce descripteur.

Les descripteurs de la qualité de l'eau retenus permettent de suivre l'évolution des trois grandes problématiques relatives à la qualité de l'eau soit la contamination bactériologique, l'eutrophisation et l'érosion.

Précaution

Les 39 bassins versants du Québec méridional retenus pour le calcul de cet indicateur ne sont pas représentatifs de tous les bassins versants du Québec. En effet, la majorité de ces 39 bassins versants (64 %) subissent des pressions anthropiques importantes et leur embouchure est située dans les basses terres du Saint-Laurent.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).

Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Note : Dernière donnée disponible : 2007. Prochaine donnée : 2008.

Analyse

Le débit des rivières pouvant influencer les descripteurs utilisés, on observe une certaine variabilité interannuelle liée aux fluctuations de débit. Entre 1995 et 2007, on constate cependant une amélioration de la qualité de l'eau pour les trois descripteurs, le pourcentage de bassins versants de bonne qualité ayant passé de 64 % à 77 % pour les coliformes fécaux, de 23 % à 72 % pour le phosphore et de 33 % à 46 % pour les matières en suspension. Il faut noter que, pour certains bassins versants, les concentrations mesurées pour un descripteur peuvent augmenter tout en demeurant dans la plage des concentrations caractérisant une eau de bonne qualité.

Contribution à l'atteinte de la dimension

La qualité de la composante naturelle « eau » est déterminante pour le soutien de la vie aquatique et le maintien d'usages tels les activités récréatives et l'approvisionnement en eau potable. Elle est ainsi un élément déterminant de notre bien-être physique. Toutefois, les activités socio-économiques qui prennent place sur le territoire exercent des pressions plus ou moins fortes sur la ressource eau. Le suivi de la qualité de l'eau nous indique si la gestion des différentes activités socio-économiques est adéquate pour maintenir ou récupérer une bonne qualité d'eau, l'une des conditions essentielles pour assurer l'intégrité de nos rivières et le développement durable du territoire.

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional à partir des données provenant de 51 stations de mesure, situées dans les régions susceptibles de présenter des concentrations élevées des deux polluants à l'origine du smog, soit l'ozone et les particules fines.

Le pourcentage annuel de *jours sans smog* est obtenu en soustrayant de 365 le nombre de *jours de smog*, puis, en divisant ce nombre par 365. Finalement, on multiplie le résultat par 100 afin d'obtenir une mesure en pourcentage. Les années bissextiles (2004, 2008, 2012, 2016 etc.) sont calculées sur la base de 366 jours.

Jour de smog : Jour où les émissions atmosphériques et les conditions météorologiques provoquent la formation ou l'accumulation de concentrations élevées de particules fines ou d'ozone pendant plusieurs heures sur une vaste étendue de territoire. Trois critères sont utilisés pour déterminer un jour de smog :

1. **L'intensité :** les concentrations doivent excéder $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (moyenne sur 3 heures) pour les particules fines et 82 ppb (moyenne horaire) pour l'ozone;
2. **La durée :** les concentrations élevées doivent être observées pendant au moins trois heures.
3. **L'étendue :** les concentrations élevées doivent être représentatives de la région administrative.

Chaque jour où ces trois critères sont réunis à l'une ou l'autre des stations de mesure d'une région donnée est comptabilisé comme un jour de smog pour cette région.

$\mu\text{g}/\text{m}^3$: microgrammes par mètre cube

ppb : partie par milliard

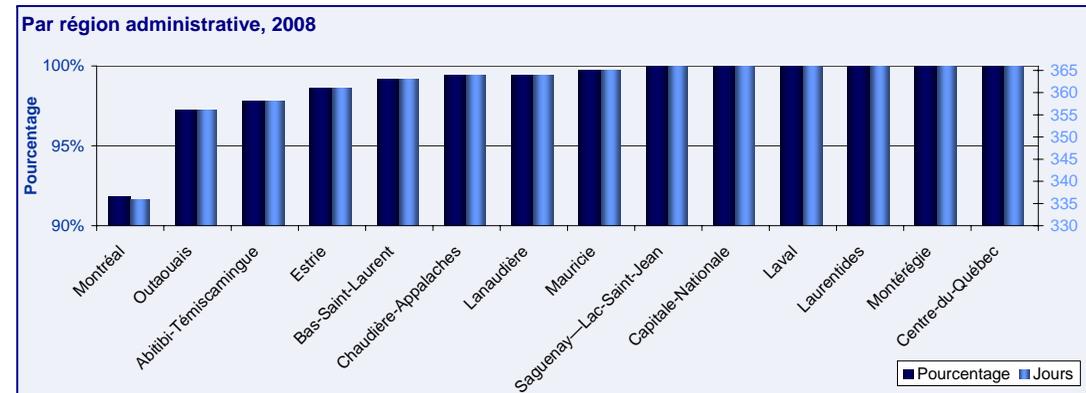
Précaution

L'indicateur rend compte de la qualité de l'air à une échelle régionale. Par conséquent, il n'est pas représentatif des problèmes de détérioration de la qualité de l'air qui peuvent survenir plus localement.

L'indicateur ne couvre que les régions les plus peuplées pouvant être influencées par le développement socio-économique qui y a lieu. Trois régions administratives : Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en sont exclues.

L'indicateur ne peut dissocier la pollution transfrontalière de celle produite au Québec.

Pourcentage annuel de jours sans smog



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Ville de Montréal, Environnement Canada : Banque de données de la qualité de l'air de CESPA (Connaissance et surveillance de la pollution atmosphérique).

Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Note : Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

Le pourcentage annuel de jours sans smog a varié de 94,3 % à 98,8 % pour la période de 2004 à 2008. Il ne s'agit pas ici d'une tendance mais bien d'une situation due à la présence ou à l'absence de conditions météorologiques favorables à la dispersion des contaminants dans l'atmosphère.

Au plan de la répartition géographique, de manière générale, on observe que la proportion de jours sans smog augmente à mesure que l'on s'éloigne de la région montréalaise.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles sont l'objet.

Le suivi du nombre de jours sans smog constitue une source de renseignements sur l'efficacité des mesures nationales et internationales de gestion environnementale destinées à maintenir ou améliorer la qualité de l'air en vue de réduire le nombre, la durée et l'intensité des épisodes de smog les plus susceptibles d'affecter le bien-être et la santé de la population. Il permet également, le cas échéant, d'orienter le développement d'outils de gestion plus appropriés.

Indicateurs de développement durable

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional selon des données provenant de 51 stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, situées sur le territoire de 14 régions administratives.

Il est calculé à partir de deux polluants qui, à ce jour, sont représentatifs de la qualité de l'air à l'échelle régionale, soit l'ozone (O₃) et les particules fines (PM_{2,5}). La représentativité spatiale des données recueillies sur ces polluants aux stations de mesure est de l'ordre de plusieurs dizaines à quelques centaines de kilomètres.

L'indice annuel de la qualité de l'air (IQA) est exprimé en pourcentage de jours pour lesquels, les valeurs horaires maximales quotidiennes de l'IQA, ont été classées comme « bonnes », « acceptables » ou « mauvaises », selon les données obtenues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et ses partenaires.

À chaque année, les valeurs horaires* maximales de la journée sont compilées par classe de qualité de l'air. Pour chaque région, les résultats sont regroupés selon les classes suivantes :

- entre 0 et 25 : « bon »;
- entre 26 et 50 : « acceptable »;
- 51 et plus : « mauvais ».

Les valeurs en pourcentage sont obtenues en divisant le total de jours de chaque classe par la somme des trois classes.

***Valeur horaire :** Pour chacun des deux polluants considérés, on calcule un sous-indice en divisant la concentration du polluant par sa valeur de référence** et en multipliant le résultat par 50. Le sous-indice le plus élevé détermine la valeur horaire de l'IQA.

****Valeur de référence d'un polluant :** Concentration à partir de laquelle on considère que la qualité de l'air est « mauvaise ». Pour l'ozone (O₃), elle est de 82 ppb (moyenne horaire) et pour les particules fines (PM_{2,5}), de 35 µg/m³ (moyenne sur 3 heures).

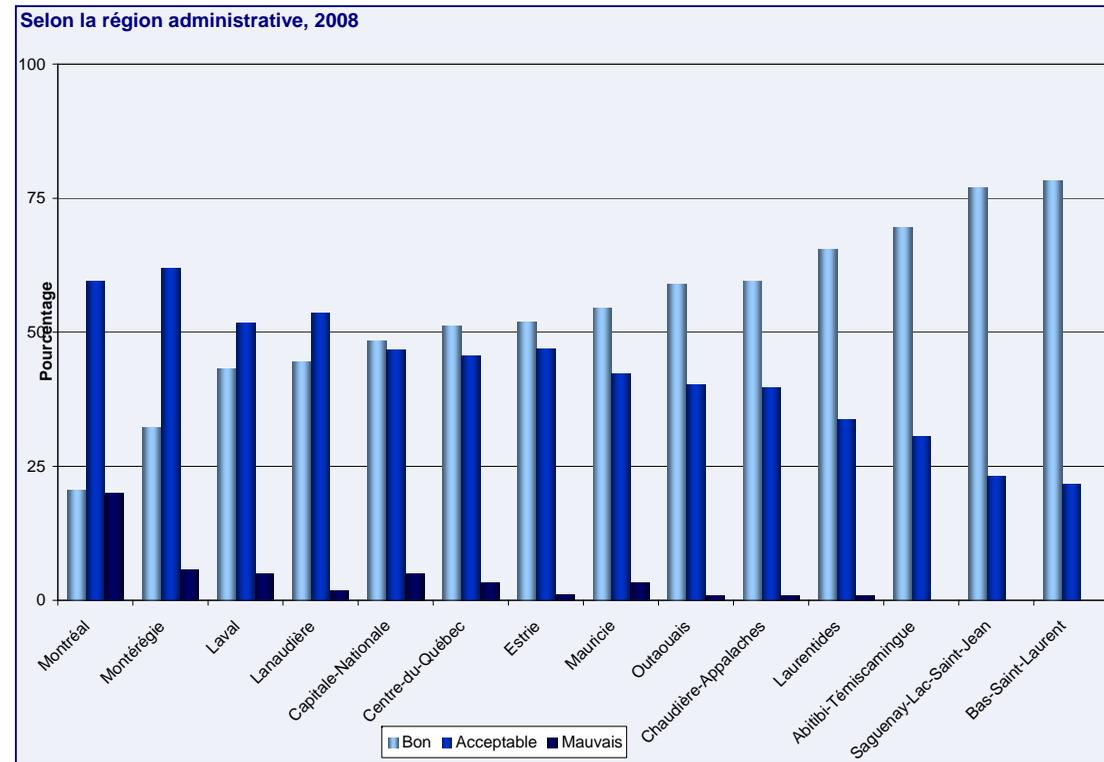
Précaution

Les stations du réseau sont localisées principalement dans les régions les plus peuplées et dans lesquelles la qualité de l'air peut être influencée par les activités économiques qui s'y déroulent ou par la contribution transfrontalière du bassin atmosphérique nord-américain.

En général, les stations de mesure ayant une représentativité spatiale régionale rapportent des résultats similaires. Toutefois, il arrive occasionnellement qu'une valeur plus élevée soit attribuée à l'ensemble d'une région alors qu'elle n'est représentative que d'une fraction de cette région. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer de telles situations, allant des conditions météorologiques parfois variables à la présence d'événements spécifiques comme les feux de forêts dans une portion de région administrative.

L'indicateur ne peut dissocier l'influence de la pollution transfrontalière de celle produite au Québec.

Indice annuel de la qualité de l'air



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Ville de Montréal, Environnement Canada : Banque de données de la qualité de l'air de CESA (Connaissance et surveillance de la pollution atmosphérique).

Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Note : Dernière donnée disponible : 2008. Prochaine donnée : 2009.

Analyse

En 2008, le pourcentage de jours pour lesquels l'indice de la qualité de l'air est classé « bon » varie entre 20,5 %, dans la région de Montréal (75 jours) et 78,3 % dans la région du Bas-Saint-Laurent (275 jours). L'indicateur illustre le fait qu'à l'échelle régionale, la qualité de l'air est meilleure dans les régions périphériques du Québec. La classe « acceptable » varie entre 21,7 % au Bas-Saint-Laurent (76 jours) et 62,0 % en Montérégie (227 jours). Le pourcentage de la classe « mauvais » varie, pour sa part, entre 0 % dans trois régions, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Bas-Saint-Laurent, et près de 20 % dans la région de Montréal. Comme pour la classe « acceptable », les pourcentages les plus élevés surviennent dans le sud-ouest du Québec.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles sont l'objet.

L'indice annuel de la qualité de l'air constitue un outil d'aide à la décision qui permet à la population de structurer ses prises de conscience, sa participation et son engagement à une implication individuelle et collective de la protection de cette dimension du capital naturel. Il permet aussi aux décideurs de déterminer éventuellement les stratégies de réduction des diverses sources d'émissions atmosphériques et d'évaluer à long terme leurs portées.

Capital Naturel

Dimension : Climat

Description

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis près de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite.

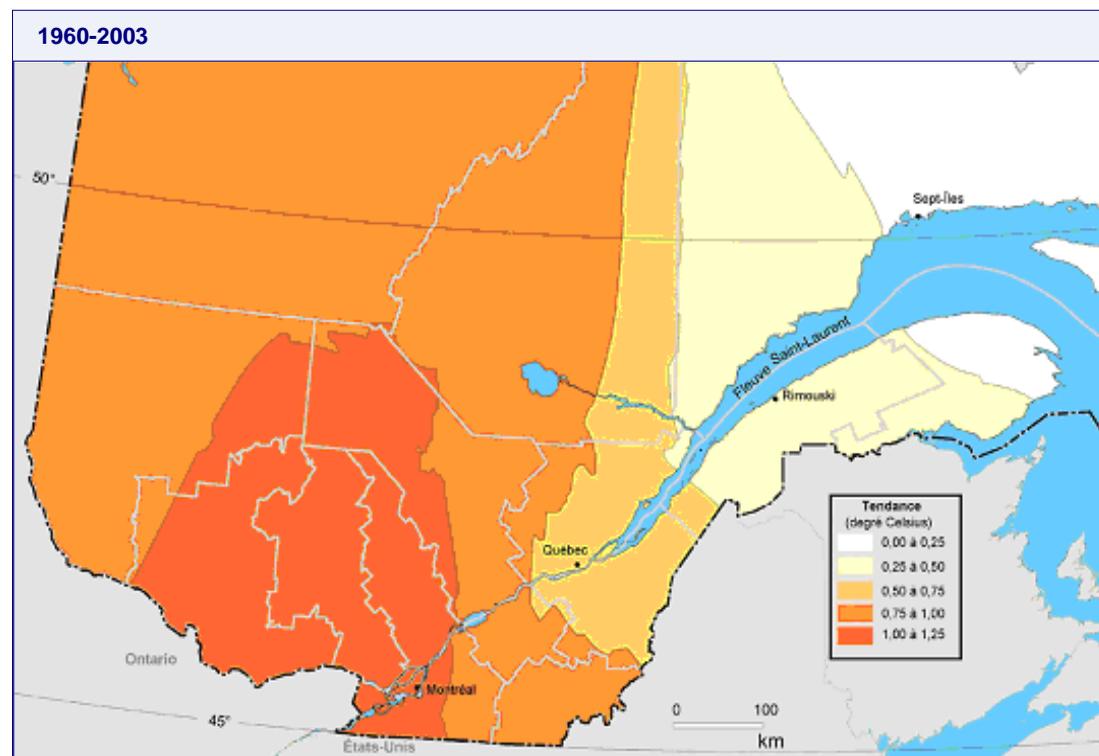
Pour la période allant de 1960 à 2003, la tendance des températures moyennes annuelles a été calculée à 53 stations. Ces stations possèdent des séries de données continues sur la période et apportent une information représentative de la région dans laquelle elles sont localisées. Près de 200 stations ne répondant pas à ces deux critères ont également servi à la validation et à l'homogénéisation des données des stations utilisées. Les données sont homogénéisées sur une base quinquennale à partir de données quotidiennes.

Les résultats présentés ici superposent aux limites des 17 régions administratives, un découpage du territoire selon le niveau des hausses de température observées. Chaque niveau est incrémenté de 0,25°C et est illustré par une couleur allant du blanc au rouge.

Précaution

Les séries de données climatologiques peuvent recéler des perturbations attribuables à des facteurs non climatiques (déplacement des stations, changements d'observateur, de procédures d'observation ou d'instruments de mesure, etc.). L'homogénéisation des données permet de corriger l'effet de ces perturbations sur les séries de données.

Tendance des températures moyennes annuelles



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Banque de données CLIMATOLOGIE

Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Consortium de recherche Ouranos.

Note : Figure tirée de « Homogénéisation des séries de températures et analyse de la variabilité spatio-temporelle de ces séries au Québec méridional », Yagouti, A., Boulet, G. et Vescovi, L., Consortium Ouranos (2006)

Dernière donnée disponible : 2003. Prochaine donnée : 2008.

Analyse

Plusieurs régions ont connu un réchauffement notable au cours des années 1960 à 2003. Le réchauffement le plus marqué des températures a été observé dans l'ouest (Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval, Montérégie) et le centre du Québec méridional (Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches). Dans ces régions, les températures annuelles moyennes ont enregistré une augmentation se situant entre 0,5°C et 1,2°C. Dans l'est de la province (Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), le réchauffement du climat se produit à un rythme moins prononcé, inférieur à 0,5°C.

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le climat est l'une des dimensions déterminantes de l'évolution du capital naturel, notamment parce que ses variations peuvent affecter la majorité des autres composants de ce capital (biodiversité, productivité forestière, qualité de l'eau et de l'air, etc.) Les changements climatiques sont, d'ailleurs, au centre des préoccupations planétaires, tout comme de celle des individus, puisque les impacts qui en découlent peuvent affecter sensiblement la santé humaine, l'activité économique et l'état des écosystèmes.

Le climat est déterminant pour le bien-être physique des personnes. Il module souvent les activités qui soutiennent le développement socio-économique d'un territoire. Il est important dans le contexte des changements appréhendés à la suite notamment de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES).

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, un suivi rigoureux de la tendance des températures moyennes annuelles contribue à orienter l'identification et la mise en œuvre de mesures visant notamment à préserver la biodiversité et à adapter notre mode de vie, de manière à favoriser le mieux-être de la population actuelle et future.